

# OBSERVATIONS SUR L'ÉCONOMIE HELLÉNIQUE

Par B. V. DAMALAS

## AVANT-PROPOS

L'objet de ce travail est de donner les traits caractéristiques de l'économie hellénique, ainsi que ses tendances et son évolution. Nous sommes en présence d'une situation qui semble un véritable paradoxe. Sous l'apparence d'une certaine prospérité et d'un progrès économique, qui paraît satisfaisant, la Grèce est en train de « manger ses chairs » et de marcher vers l'impasse et la ruine.

Cette situation étrange et tragique est le résultat des dépenses importantes que la Grèce supporte pour la défense nationale, dépenses qui sont en disproportion avec ses forces économiques. Dans ce travail, nous nous efforçons de donner une explication satisfaisante de ce phénomène, résultat d'une présentation tout à fait tendancieuse et sur beaucoup de points inexacte des grandeurs économiques du pays.

La triste réalité est que la Grèce ne peut plus supporter longtemps encore ce grand fardeau, sans que son économie soit totalement ruinée. Nous voulons croire que ce travail dissipera beaucoup d'illusions et laissera voir sous son véritable jour la position dramatique de l'économie hellénique. Toutefois, même si l'économie hellénique est telle que les gouvernements de Grèce et nos amis de l'O.T.A.N. la considèrent, les charges militaires ne cessent pas d'être en disproportion avec les forces du pays. En effet, si nous tenons compte du revenu national par tête d'habitant et si nous appliquons à celui-ci le principe de l'impôt progressif sur le revenu, nous constatons que la Grèce est victime d'une injustice flagrante.

Les données statistiques des deux dernières années, fournissent, approximativement, les chiffres suivants :

Revenu national, par tête d'habitant, en dollars	Dépenses, en pourcentage, sur le revenu national, pour la défense nationale	
U.S.A.	2.231	10,8 %
Canada	1.598	5 %
France	1.134	7,5 %
Royaume-Uni	987	7,5 %
Allemagne	943	6 %
Grèce	322	5,4 %

*Appliquons le principe, d'une échelle habituelle progressive, de l'impôt sur le revenu. Le pourcentage du prélèvement doit être le suivant : Dans le cas où un revenu de 322 dollars est frappé d'un pourcentage de 5%, celui de 2.231 de dollars doit subir un impôt de 30%. Entre ces deux extrêmes se placent le pourcentage pour les revenus des autres pays.*

*Il est juste que le principe de l'impôt sur le revenu, avec comme base une échelle progressive, s'applique dans le cas des dépenses pour la défense nationale, des pays de l'O.T.A.N., qui forment une famille. Ces pays sont tous solidaires devant le danger ennemi et chacun d'eux doit contribuer en proportion de ses forces économiques et de sa richesse. La situation actuelle est non seulement injuste, mais tout à fait inadmissible. Par suite de raisons historiques et d'une série d'événements tragiques, ainsi qu'à cause de son voisinage avec les pays communistes, la Grèce est obligée de conserver des effectifs militaires très élevés. Mais la frontière de la Grèce est le front commun de tous les pays de l'O.T.A.N. Par conséquent, il est, non seulement injuste, mais aussi imprudent, de demander à la Grèce de s'occuper seule de la garde de ce point névralgique pour la sécurité de toute la famille du Pacte Atlantique. Une telle politique aura comme conséquence de ruiner l'économie du pays et de sacrifier l'avenir du peuple hellène.*

*Même si on faisait abstraction de tout sentiment de justice et d'équité, en ce qui concerne la répartition des charges entre tous les pays de l'O.T.A.N., l'intérêt bien compris invite à réfléchir au cas de la Grèce. La situation de ce pays est dramatique et il ne pourra pas soutenir longtemps le fardeau actuel des dépenses militaires. Il est donc à craindre que, dans un proche avenir, on se trouve en présence de surprises très désagréables.*

*C'est pour les éviter que nous avons cru, par le présent travail, devoir attirer l'attention du Conseil de l'O.T.A.N. Sur la base du simple bon sens élémentaire, nous pouvons comprendre que cela coûterait moins cher de soutenir la Grèce, à présent, que d'opérer son relèvement après une crise grave, qui sera à la fois économique, sociale et politique.*

*Néanmoins, il est triste de le noter, mais il n'est pas moins vrai que l'O.T.A.N. traverse, depuis un certain temps, une crise profonde. La concorde est absente et l'esprit de solidarité fait défaut. Le souci constant, la tendance manifeste de chaque pays est de contribuer le moins possible à la défense commune de l'O.T.A.N. et de concentrer ses forces sur son développement économique. Nous sommes en présence d'un groupe de pays, tous solidaires devant le danger ennemi, mais en concurrence économique cruelle entre eux.*

*C'est la raison pour laquelle nous faisons aussi appel, pour le cas*

de la Grèce à l'O.E.C.D. et à la C.E.E. Sans conteste, ces deux organisations s'intéressent vivement à la situation économique de la Grèce et peuvent attirer l'attention du Conseil de l'O.T.A.N. Enfin, nous faisons appel aux économistes du Monde Occidental et en particulier aux économistes français. Nous avons vécu en France pendant vingt ans et nous y avons laissé certaines traces, qui, le croyons nous, nous autorisent à faire ce dernier appel. Nous avons publié une série d'ouvrages en français, dont l'ensemble forme « une œuvre déjà importante et très attachante », suivant l'appréciation du Professeur Maurice Byé (R.E.P., 1947, p. 1194).

Nous n'invoquons pas notre effort scientifique pour demander quelque chose pour nous, mais pour attirer l'attention des économistes français sur ce pauvre pays, la Grèce, berceau de la civilisation. La Grèce souffre non seulement d'une grande injustice, mais elle passe aussi pour une éternelle quémandeuse. Mais il est temps que ce grand malentendu soit dissipé. Voici, ce qui se passe, au juste, dans ce malheureux pays :

1. Une politique très maladroite d'une intense et rapide création d'obligations envers l'étranger, a eu comme conséquence d'accroître les réserves en or et devises de la Banque d'émission. Étant donné que pour l'octroi de toute aide, on tient compte de l'existence ou non de moyens de paiement à l'étranger, la Grèce passe pour un pays qui peut faire face à ses besoins de paiement à l'étranger, puisque la Banque de Grèce dispose comme réserves d'une somme d'environ 280 millions de dollars.

Que sur ces dollars pèse une lourde hypothèque, cet aspect du problème est totalement négligé. Nos amis regardent seulement le fait que pour l'instant nous avons suffisamment de devises, sans se soucier de leur origine, ni distinguer ce qui est le produit de notre travail, et ce qui est le résultat d'emprunts à l'étranger.

2. Mais les gouvernements de ce pays ont commis une autre imprudence. Plusieurs milliards de drachmes, représentant des dépenses courantes du budget d'État, ont été « baptisés » : « Investissements productifs » et placés dans un budget à part.

Grâce à cette méthode, le budget est en excédent, ce qui laisse voir la soi-disant capacité de la Grèce de supporter aisément la totalité des dépenses militaires. Nous empruntons donc à tour de bras, en apparence pour exécuter des investissements d'État productifs, mais en réalité pour couvrir le déficit budgétaire, qui provient surtout des dépenses pour la défense nationale.

3. Enfin, pour ce qui est du revenu national, nous présentons un accroissement annuel, en apparence satisfaisant, bien que dans la réalité celui-ci, en partie, est fictif et inexistant. En effet, un pourcentage de l'aug-

mentation, assez appréciable, provient de la catégorie « services », qui est fortement influencée du fait de l'existence de dépenses militaires très élevées. Or, il serait légitime de prendre en considération ces services, si l'économie fonctionnait en équilibre, mais non dans le cas d'un endettement continu. Avec la méthode actuelle, plus les dépenses militaires s'accroissent, plus le revenu national augmente, bien que l'économie s'endette et marche vers l'impasse. On atteindra un accroissement spectaculaire, du revenu national, la veille d'une faillite totale.

Tel est le grave malentendu et la triste histoire qui se passe en Grèce, depuis quelques années. Nous espérons que nos explications sont suffisantes et que notre appel trouvera un retentissement et un accueil favorable parmi nos lecteurs. Si nous voulons créer l'Europe de demain, si nous voulons renforcer l'esprit de la solidarité entre tous les pays de l'O.T.A.N. et d'une manière générale, entre les pays du Monde Occidental, nous devons nous efforcer d'éliminer les injustices. La Grèce ne demande que l'application de ce grand principe : la répartition équitable des charges militaires entre les pays de l'O.T.A.N. Ce pays admet bien d'y contribuer dans une proportion juste et raisonnable, mais il ne lui est pas possible de supporter les charges actuelles, qui ont pour résultat le fait suivant : La Grèce accorde aux autres pays de l'O.T.A.N. une aide qui dépasse les 100 millions de dollars par an.

Est-il possible d'admettre une telle situation, contraire à tout principe de justice et de nature à ruiner totalement l'économie hellénique ?

Athènes, Janvier 1964.

## INTRODUCTION

Un grave problème nous préoccupe, depuis plusieurs années; un problème qui est devenu pour nous une véritable angoisse. La Grèce dépense des sommes énormes, pour la défense nationale et ce pauvre pays risque d'être écrasé, sous un fardeau tout à fait disproportionné à ses forces économiques. Mais, chose plus inquiétante, ce drame du peuple hellène se déroule, sous l'apparence d'une prospérité économique et en face d'une certaine indifférence de nos amis et alliés de l'O.T.A.N., et en particulier de nos amis américains.

Il est possible que nos amis ne puissent pas comprendre les mécanismes du fonctionnement de l'économie hellénique. Mais cela paraîtrait un paradoxe, si l'on soutenait la même chose pour les gouvernements de la Grèce. Néanmoins, un fait est indéniable. Pendant les dix dernières années les autorités du pays ont fait l'impossible, pour induire tout le monde en erreur, en tout ce qui concerne la situation économique de la Grèce, en faisant croire que ce pays fait des progrès économiques énormes.

Mais la réalité est tout à fait différente. La Grèce marche vers l'impasse et la ruine, à cause de l'affectation d'une partie importante de ses ressources à la défense nationale, qui a un caractère commun pour tous les pays de l'O.T.A.N.

Au mois de Juillet 1962, nous avons cru devoir protester contre cette situation, en entamant une correspondance avec le Secrétariat de l'O.T.A.N. et le Président Edgar FAURE. Une partie de cette correspondance figure dans une petite publication, portant le titre significatif: "PLAIDOYER POUR LA GRÈCE MARTYRE".

Même après cette publication, la correspondance a été poursuivie. De plus, un contact personnel m'avait paru indispensable et je me suis rendu à Paris, au mois de Novembre 1962. De la part du Président Edgar FAURE, cette éminente personnalité, j'ai eu un accueil très cordial. Nous avons longuement discuté sur la situation économique en Grèce, les conditions de son développement économique et la répercussion des charges militaires sur la vie économique du pays. Finalement, le Président FAURE a bien voulu m'adresser une lettre, dont le texte figure plus bas, afin de faciliter l'examen et la solution du problème de la Grèce par le Conseil de l'O.T.A.N.

Je n'ai pas manqué de remercier vivement le Président FAURE, de son attitude très aimable et de son grand esprit de compréhension, en ce qui concerne la gravité du problème des charges militaires de la Grèce.

Mais si tel fut l'accueil du Président FAURE, j'ai trouvé une attitude, tout à fait différente, au Secrétariat de l'O.T.A.N. J'avais pris contact avec M. GREGH, Secrétaire Adjoint, pour les Finances et l'Économie, qui est un haut fonctionnaire français, détaché à l'O.T.A.N. Il paraît que M. GREGH possède un raisonnement spécifique et il n'a pas manqué de prononcer des paroles très maladroites. Mais passons outre et concentrons notre attention sur le grave problème de la Grèce.

Il est triste et hautement regrettable que ce problème n'ait pas encore trouvé une solution. C'est un pénible devoir pour moi d'exposer à nouveau, dans les pages qui vont suivre, la tendance générale de l'économie hellénique. Qu'il me soit permis de faire appel, non seulement à nos amis de l'O.T.A.N. et en particulier à nos amis américains, mais aussi à tous les économistes du Monde Occidental. Le cas de la Grèce est grave et tragique. Sous une apparence de prospérité et l'illusion d'un développement économique satisfaisant, ce pauvre pays marche vers l'impasse et la ruine.

Telles sont, malheureusement, les conséquences d'une mauvaise orientation de la politique économique du pays, d'une série de fausses appréciations, sur les grandeurs économiques et d'un grand nombre d'erreurs graves et tout à fait impardonnables.

## CHAPITRE I

### L'ÉCONOMIE HELLÉNIQUE

#### § 1. Les charges militaires.

D'une manière générale, tout le monde admet que la Grèce supporte des charges énormes pour la défense nationale. Nous pouvons d'ailleurs invoquer, sur ce point, le jugement d'une personnalité tout à fait autorisée. En effet, le Président EISENHOWER, s'adressant au Congrès, faisait l'appréciation suivante, dans un texte officiel :

*« Les obligations de la Grèce, en tant que membre de l'O.T.A.N., sont lourdes. Par rapport à sa population et ses ressources économiques, la Grèce supporte, pour la défense nationale, en pourcentage, les charges les plus élevées de tous les pays du Monde Libre ».*

Telles est précisément la réalité et tout ceci résulte, non pas d'un caprice, mais d'une nécessité inexorable. La position géographique de la Grèce et les événements bien connus, tristes et sanglants, qui se sont déroulés dans ce pays après la deuxième guerre mondiale, imposent l'application d'une politique de grande vigilance.

Mais la Grèce ne fait pas cavalier seul. Elle participe, depuis 1952, à l'O.T.A.N. et le problème de sa sécurité est un problème commun pour tous les pays du Pacte Atlantique. Même avant, la Grèce n'était pas abandonnée à ses propres forces. Elle avait trouvé une assistance efficace, parmi ses amis du Monde Occidental. Nous devons rappeler que sans le secours généreux de nos amis américains, la survivance du peuple hellène était impossible. De plus, il n'y a pas non plus de doute que le rideau de fer descendrait jusqu'à la Méditerranée, sans le concours et l'aide de l'Amérique.

La Grèce, pour couvrir ses dépenses militaires recevait chaque année de la part des États-Unis, sous forme de dons, une aide importante. Mais cette aide a subi, chaque année, une forte réduction et pour l'année en cours on en annonce la suppression totale. Quant aux charges militaires de la Grèce, l'évolution s'opère en sens contraire. Chaque année, nous assistons à un accroissement très important. L'État Major de l'O.T.A.N. considère que la frontière nord de la Grèce constitue un point névralgique du système général de la défense du Monde Occi-

dental, ce qui nécessite une attention particulière et un renforcement continu des effectifs militaires et de l'ensemble de l'appareil défensif.

Néanmoins, la situation économique de la Grèce est telle que tout le monde se rend compte que le fardeau devient de plus en plus insupportable. Il serait d'ailleurs injuste que la Grèce affecte des ressources énormes à la défense et à la sécurité commune de tous les pays de l'O.T.A.N. Sous cette forme, la Grèce accorde une aide aux pays riches de l'O.T.A.N., au lieu de se voir aidée et soulagée d'un grand fardeau.

Rappelons que le Gouvernement hellénique avait exposé ce problème, il y a quatre ans à nos amis américains. Mais la politique des États-Unis étant orientée vers la réduction et même la suppression de l'aide, la Grèce a été priée de s'adresser à l'O.T.A.N. L'envoi du problème de la Grèce devant le Conseil de l'O.T.A.N., se justifie du fait qu'il serait juste que d'autres pays de l'Alliance Atlantique participent à une charge qui a un caractère commun.

Sur la base de cette indication, la Grèce avait demandé une aide de la part de l'O.T.A.N. La demande a été examinée à Oslo, au mois de Décembre 1961 et un Comité de trois experts a été chargé d'examiner la situation économique du pays. Le Rapport de ce Comité, présidé, par une éminente personnalité, l'ancien premier ministre de France Monsieur Edgar FAURE a été tout à fait défavorable pour la cause de la Grèce. Les experts recommandaient, tout au plus, que l'on prête à la Grèce une somme de 60 millions de dollars, pour une période de deux ans, de façon à permettre l'exécution de son plan de développement.

A la réunion du Conseil de l'O.T.A.N. à Athènes, en Mai 1962, sur l'insistance du gouvernement hellénique, deux décisions ont été prises : Examiner la possibilité d'une aide, sous forme de dons, en compensation des charges militaires. Constituer un Consortium qui accorderait des prêts à la Grèce.

Au mois de Décembre 1962, le Conseil de l'O.T.A.N. avait décidé qu'une somme de 23.5 millions de dollars serait accordée à la Grèce, sous forme de dons. Néanmoins, comme l'O.T.A.N. ne dispose pas de caisse commune, cette somme serait couverte par participation des différents pays membres. Mais la décision précisait que la somme en question ne serait pas couverte par l'ouverture de crédits en faveur de la bénéficiaire, mais par la cession gratuite de différentes marchandises.

Il est évident que cette méthode présente une certaine difficulté sur l'établissement de la liste des marchandises, ce qui explique que

sur la totalité de la somme des 23.5 millions de dollars, la Grèce n'a pu en utiliser qu'une partie.

Une décision récente du Conseil de l'O.T.A.N., du mois de Décembre 1963, confirme les décisions précédentes et renvoie l'examen du fond du problème de la Grèce à la prochaine réunion du conseil, du mois de mai 1964.

En Grèce, la question des charges militaires est constamment à l'ordre du jour. La Chambre des députés s'est occupée, de ce problème, à plusieurs reprises. Récemment encore, pendant les séances du 20-23 Décembre 1963, la discussion a été très vive. Certains ministres du gouvernement Papandréou soutenaient que le gouvernement précédent avait mal posé, le problème des charges militaires de la Grèce, devant le Conseil de l'O.T.A.N. Mais les anciens ministres n'ont pas manqué de préciser qu'à chaque occasion ils avaient souligné que les charges militaires de la Grèce se trouvent en disproportion avec ses forces économiques. En appui même de leur argumentation, les ministres en question, ont invoqué des passages de discours et des notes confidentielles.

Personnellement, nous croyons bien que tous les gouvernements de ce pays ont soutenu, à chaque occasion, que les dépenses militaires de la Grèce sont énormes, mais l'argumentation restait sans portée, par suite de la présentation des données économiques de notre pays, d'une façon tendancieuse et tout à fait inexacte.

Pour expliquer cette situation, nous devons examiner successivement : l'évolution des réserves en or et devises de la Banque de Grèce, les finances publiques, et enfin l'évolution du revenu national.

## § 2. *La couverture monétaire de la Banque de Grèce.*

L'économie hellénique a subi des destructions énormes. La guerre, la triple occupation ennemie, puis la guerrilla communiste, tant de malheurs pour le pays qui n'ont rien laissé en place. La reconstruction des ruines commença à partir de 1949, année de la pacification totale de la Grèce.

On peut comprendre aisément quel était le déficit des échanges extérieurs d'une économie totalement ruinée. Le pays a pu se procurer des biens et faire vivre la population, grâce à l'aide de nos amis du Monde Occidental. Notamment l'aide américaine a été d'une grande ampleur. En 1947, sous le nom du dogme Truman, puis l'année suivante sous la forme du Plan Marshall, les crédits américains permettaient à la Grèce de se procurer les biens nécessaires.

La production et les ressources du pays ne pouvaient couvrir qu'une petite partie des besoins de la population. Quant aux réserves en or et en devises, si nous nous reportons à l'année 1950, nous constatons que la Banque de Grèce disposait de la somme minime de 54 millions de dollars.

Pour les années 1948, 1949 et 1950 l'aide américaine dépassait largement les 250 millions des dollars. Pour l'année économique 1951-1952, une réduction très forte a été opérée. La justification en était que les quatre ans du Plan Marshall étaient à ce moment là achevés, mais il y avait au fond autre chose. Pour expliquer la politique américaine en Grèce, il est indispensable de se rappeler l'évolution de la situation internationale.

En 1950 avait éclaté la crise de Corée. L'impression générale était, à ce moment là, qu'une troisième guerre mondiale serait bientôt une triste réalité. Dans tous les pays du Monde Occidental, l'attention s'était fixée sur l'intensification des mesures, concernant la défense nationale. Les préparatifs de la défense nationale se combinaient avec une politique de lutte contre l'inflation monétaire.

En ce qui concerne la Grèce, la maladie de l'inflation avait pris une ampleur sans précédent. La circulation monétaire avait atteint pendant l'occupation ennemie des chiffres astronomiques. Au mois de Novembre 1944, la monnaie en circulation a été purement et simplement annulée et une nouvelle drachme a été créée.

Le taux de la nouvelle drachme a été fixé à 600 drachmes pour un sterling, ce qui donnait une parité pour le dollar de 150 drachmes. Mais la désorganisation totale de la vie économique du pays, par suite de la guerre et de l'occupation, puis à cause de l'insurrection communiste du mois de Décembre 1944 et d'une bataille de 33 jours en plein Athènes a empêché toute stabilité monétaire.

Sous une pression inflationniste très forte, la drachme subissait des dévaluations successives. En 1949, époque de l'alignement des différentes monnaies, la parité de la drachme a été fixée à 15.000 pour un dollar. De 1944 à 1949, la perte de la valeur de la monnaie a été énorme. La parité du dollar, de 150 drachmes avait atteint les 15.000.

Cependant, l'alignement monétaire de 1949 a été loin de porter remède à cette situation. La circulation monétaire montait sans cesse et l'évolution des prix prenait, au courant de 1951, un aspect inquiétant. Il va sans dire qu'une telle ambiance inflationniste n'était pas de nature à faciliter le développement économique. De toute évidence, une nouvelle dévaluation s'imposait, mais pour une série de raisons cette mesure

était remise à plus tard. Tout au plus, un système de changes multiples était appliqué à partir du mois de Janvier 1952.

Dans une telle ambiance économique et monétaire, le gouvernement américain avait annoncé, au mois de Novembre 1951, une forte réduction de l'aide, pour l'année économique 1951-1952. Mais ce n'est pas tout. La Mission américaine en Grèce jugeait que l'inflation était menaçante et qu'il était nécessaire de pratiquer une politique de déflation monétaire. Au nom de la lutte contre l'inflation, le plan de développement économique a été presque suspendu. Le raisonnement était le suivant : Les investissements exigent des dollars, mais aussi de la monnaie nationale. Cette dernière ne doit pas avoir un caractère inflationniste. Donc, les investissements doivent se poursuivre, dans la mesure où il est possible de se procurer des drachmes par l'impôt.

En application de cette politique, le développement économique de la Grèce a été presque stoppé. Par conséquent, l'aide américaine, bien que réduite était restée, en partie, inutilisable. En somme, une politique admirable pour réduire encore plus l'aide américaine vers la Grèce.

L'alignement monétaire, dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps, enfin, a été opéré, au mois d'Avril 1953. La parité de la drachme a été fixée à 30.000 pour un dollar, à savoir 30 drachmes après la suppression des trois zéros. Le moment a été historique pour la Grèce. Il était possible de s'occuper sérieusement du développement économique du pays, mais cette opération supposait deux conditions.

1. Que nos amis américains puissent se rendre compte de la véritable situation de l'économie hellénique et qu'ils acceptent de prolonger l'aide pour une période de trois ou quatre ans. En somme, un autre Plan Marshall, très généreux, pour la Grèce, puisque celle-ci avait perdu l'occasion du Plan Marshall, dans la lutte pour la liberté et notre civilisation, deux idéaux communs du Monde Occidental.

2. Que le gouvernement hellénique sache bien présenter un tableau réel de l'économie hellénique et des besoins du pays.

Malheureusement, le gouvernement hellénique s'était engagé délibérément dans la fausse route. Après la dévaluation monétaire, les responsables de la politique économique du pays, confondant les effets momentanément favorables de cette mesure et ignorant totalement ce qui se passerait après un certain temps et par suite de l'adaptation des prix à la nouvelle situation, ont déclaré à haute et intelligible voix que les finances du pays étaient totalement assainies et que le budget de l'État était en équilibre.

De plus, le gouvernement déclara que l'on assistait à une amélioration notable des échanges extérieurs et que l'Institut d'Emission voyait ses réserves en devises évoluer en accroissement. Mais tout ceci était le résultat d'une confusion impardonnable.

En effet, à partir de 1953 s'effectue un changement sur le mode de paiement à l'étranger. On n'ouvre plus des crédits, pour payer d'avance la valeur des importations, mais on verse contre connaissance et même une partie des livraisons s'opère par l'acceptation de lettres de change. En somme, la Grèce s'engage dans la voie de la création, sous toute forme, des obligations et des engagements envers l'extérieur. Elle achète à crédit pour les importations courantes et cherche aussi des crédits pour faciliter le développement économique.

Il est évident que lorsqu'un pays achète à crédit et d'une manière générale emprunte à l'étranger, les disponibilités en devises de l'Institut d'Emission peuvent s'accroître. Mais, en pareil cas, il est inadmissible de confondre ce qui est le produit d'un emprunt et ce qui est le résultat de l'activité économique du pays. En somme, il est nécessaire de faire la discrimination entre balance des comptes courants et balance finale des paiements. Cette dernière peut bien présenter un solde, dont l'égalisation doit s'opérer, par l'accroissement ou la diminution du stock des devises du pays. Dans le cas de la Grèce, qui avait commencé à se créer de multiples obligations envers l'étranger, il est compréhensible que la balance finale s'équilibre par un accroissement du stock métallique de la Banque de Grèce.

Cette confusion voulue ou par ignorance a commencé au mois d'Août 1954, lorsque le ministre compétent déclarait que l'année économique 1953-1954 avait été excellente pour les échanges du pays, puisqu'on assistait à un accroissement du stock monétaire du pays. Cette méthode de la confusion entre produit de nos échanges et disponibilités en devises provenant de la création, à un rythme très rapide, des obligations envers l'étranger, a continué pendant plusieurs années.

En vain, l'auteur de ces lignes, par ses livres, ses articles dans les Revues et les journaux lutta contre ce malentendu et la confusion impardonnable. Les responsables de la politique économique du pays déclaraient constamment que nos échanges avec l'étranger sont favorables et que les devises de la Banque de Grèce sont en accroissement.

L'ancien Président du Conseil M. Caramanlis déclarait textuellement le 30.12.62, faisant le bilan des échanges avec l'étranger pendant l'année 1962. « Le résultat final sera l'équilibre de nos échanges avec l'extérieur et même un accroissement de nos réserves monétaires ».

\* \* \*

L'année 1953 a été un tournant critique pour l'avenir de la Grèce. Les hommes au pouvoir à ce moment là auraient dû se rendre compte que le développement économique de la Grèce ne pouvait se faire sans une aide gratuite, d'autant plus que la Grèce supportait un fardeau très lourd pour la défense nationale. Malheureusement, l'avenir du pays a été envisagé d'une façon impardonnable et inadmissible.

Ainsi, la Grèce a contracté pendant les dernières années des emprunts à l'étranger, non seulement pour se procurer l'outillage et les matériaux nécessaires pour son développement économique, mais aussi pour créer de la monnaie nationale, dans l'intention de couvrir le déficit de son budget. Le cas typique est l'emprunt contracté en Allemagne Occidentale, au mois de Novembre 1958. Nous avons emprunté 50 millions de dollars, que notre Ministre des Finances avait mis à la disposition de la Banque de Grèce, pour recevoir, en contre partie, 1.500 millions de drachmes et les faire entrer dans les caisses de l'État.

En somme, nous avons emprunté à l'étranger à 6%, pour accroître de 50 millions de dollars les devises de la Banque de Grèce et mettre à la disposition de notre Ministre des Finances 1.500 millions de drachmes, de façon à lui permettre de couvrir des besoins budgétaires.

### § 3. *Les conséquences de cette politique.*

Nous n'ignorions pas que la tendance de nos amis américains était une réduction continue de l'aide vers la Grèce et les différents autres pays. Déjà, en 1954, le Sénateur Greenswald déclarait que la Grèce n'a besoin que d'une aide réduite et M. Harold Stassen, directeur de l'organisme de l'aide extérieure des États-Unis, soulignait que quelques pays, comme la Grèce et l'Allemagne Occidentale sont arrivés à un tel développement économique qu'ils n'ont plus besoin d'une aide extérieure.

Quant aux chefs de la Mission américaine en Grèce, ils ne manquaient pas d'occasion d'affirmer que l'économie hellénique est presque équilibrée et que le petit déficit qui existe encore peut être aisément couvert par les investissements des capitaux étrangers.

Bien entendu, on ne peut pas demander aux responsables de la politique économique en Grèce de s'occuper des appréciations de nos amis américains, sur l'évolution de l'économie du pays, mais on pouvait exiger, un peu d'attention sur la présentation des données statistiques. De plus, une certaine prudence s'imposait dans la voie de la création des obligations envers l'étranger.

Malheureusement, la Grèce avait poursuivi une intense politique d'emprunts à l'étranger, accumulant ainsi des réserves monétaires à l'Institut d'Emission. Mais ce fait, précisément, était de nature à convaincre nos amis américains que la Grèce n'a pas besoin d'une aide gratuite. Suivons de près l'évolution des réserves monétaires et les obligations envers l'étranger, depuis 1955.

<i>Fin d'année</i>	<i>Réserves</i>	<i>Obligations</i>
	<i>En dollars U.S.A.</i>	
1955	186.8	106
1956	190.1	131.9
1957	178.9	171.9
1958	161.7	210.7
1959	207.6	229.3
1960	223	265.6
1961	250.5	310.2
1962	270	364

A la somme de 364 millions de dollars, il faut ajouter aussi une somme de 93 millions de dollars, dettes contractées envers les États-Unis, dont l'acquittement peut se faire, à notre choix, en devises ou en monnaie nationale. Pendant l'année 1963, l'évolution est dans le même sens. Nous avons réalisé un accroissement de devises à la Banque de Grèce, mais aussi nous avons multiplié nos engagements envers l'étranger.

Rappelons que toutes ces obligations sont contractées après la deuxième guerre mondiale. Dans ce cas, à la somme ci-dessus nous devons ajouter une somme de 200 millions de dollars, environ, qui représente les dettes de la Grèce, contractées avant la deuxième guerre mondiale.

Ajoutons que la situation de nos réserves en devises est loin de présenter un danger quelconque, puisqu'une partie de nos obligations sont à long terme. Mais l'aspect du problème qui nous intéresse en ce moment concerne les fausses conclusions que nos amis américains et les milieux de l'O.T.A.N. ont tiré sur la Grèce, en se basant sur le phénomène de l'accroissement continu des devises de la Banque de Grèce.

Suivons attentivement les deux colonnes de chiffres ci-dessus. Il en résulte, une tendance générale vers l'accroissement des réserves en devises, exception faite pour l'année 1958 qui présente une diminu-

tion, avec un accroissement plus rapide des obligations envers l'étranger.

En somme, la balance des comptes courants aboutit à un déficit annuel, de l'ordre de 80-100 millions de dollars, mais le produit des emprunts et d'une façon générale le mouvement favorable des capitaux nous procurent un solde créditeur sur la balance finale, ce qui provoque l'accumulation d'un stock de devises très important.

C'est précisément ces phénomènes qui ont conduit nos amis américains et les milieux de l'O.T.A.N. à croire que la Grèce s'enrichit et qu'elle n'a plus besoin d'une aide extérieure.

#### § 4. *Quelques exemples d'appréciations tout à fait erronées.*

Rappelons que les trois experts, sous la présidence de M. Edgar FAURE, désignés pour faire une appréciation sur la situation en Grèce, cherchaient à trouver quel est l'état de la balance des paiements, dans le sens de la balance finale. L'objectif était de voir si la Grèce manque des moyens de paiement à l'étranger. Voici quelques passages du Rapport, tout à fait caractéristiques.

« Nous regrettons infiniment de ne pas avoir à notre disposition des prévisions officielles de la part des Autorités helléniques, pour les années 1963 et 1964. Toute prévision de notre part, sur l'évolution de la balance des paiements, au delà de 1962, par sa nature est incertaine ».

« Nous avons examiné le budget préparatoire de l'année 1962, mais nous n'avons pas reçu de la part du gouvernement des informations précises sur la balance des paiements de l'année 1962. Cependant, sur la base d'estimation de la situation économique de la Grèce, des renseignements reçus de différentes sources, ainsi que des objectifs poursuivis par le gouvernement, nous avons établi nous mêmes des prévisions sur la balance des paiements, pour l'année 1963 et 1964 ».

« Si, d'autre part, nous avons mentionné la somme de 60 millions de dollars, sur le sujet de financement, somme qui, ajoutée à d'autres ressources, prévues dans l'annexe de notre Rapport, semble nécessaire sur la base de vos plans de développement; ce chiffre correspond strictement à la grandeur du déficit probable de la balance des paiements, comme nous avons essayé de l'établir nous-mêmes, par approximation et sous toute réserve, à défaut de renseignements bien précis ».

En somme, les trois experts s'efforcent d'établir le déficit probable de la balance finale, pour les deux prochaines années et en estimant que cette somme semble être de 60 millions de dollars, adressent une recommandation, de façon que cette somme soit accordée à la Grèce, sous forme de prêt, par l'intermédiaire du Consortium.

A la séance du 21.12.1963 de la chambre des Députés, M. Mavros, Ministre de la Coordination, avait déclaré textuellement : « Lorsque je me trouvais à Paris, il y a quelques jours, un ami, Ministre des affaires étrangères d'un pays allié, m'avait précisé : Vous aurez des difficultés ici, parce que l'impression générale est que votre pays est dans un état prospère. Vous avez beaucoup de réserves en devises ».

Tout ceci signifie que nos amis ne peuvent pas faire une analyse correcte et distinguer ce qui est le résultat de notre activité économique et ce qui provient d'une intense politique d'emprunts à l'étranger. Le critérium est bien précis. Les réserves en devises de la Banque de Grèce sont la cause de l'attitude défavorable du Conseil de l'O.T.A.N., ainsi que de nos amis américains, en particulier.

Nous avons sous les yeux un Rapport d'un Américain, Monsieur Richard Westebec, dans lequel nous lisons, parmi d'autres choses, les précisions suivantes :

« La politique des États - Unis envers la Grèce, se base sur trois facteurs ».

« 1. L'économie hellénique a fait des progrès, jusqu' à tel point qu'elle n'a plus besoin d'une aide, sous conditions spéciales, mais qu'elle peut recourir aux emprunts ».

« 2. Il est nécessaire de montrer au Congrès que les larges programmes d'aide à l'étranger ont obtenu des succès et cessent d'avoir des raisons d'être. La Grèce et l'Israël ont été choisis comme exemples de programmes ayant pleinement réussi ».

« 3. Les États - Unis ne doivent pas être le seul pays ou le principal contribuant à l'aide économique et militaire de la Grèce. Le Consortium et l'O.T.A.N. doivent prendre une part plus grande, de façon à libérer des capitaux nécessaires, qui peuvent être affectés à d'autres cas plus urgents ».

« La conception de M. Hollis Chennery est qu'il n'existe plus de nécessité d'une aide vers la Grèce. Il considère que tous les programmes d'aide doivent prendre fin dans le courant de l'année prochaine. M. Chennery base cette conception sur le fait qu'il existe un développement réel de l'économie hellénique et que pendant les dernières années l'accroissement des réserves monétaires de la Grèce montre que les programmes d'aide n'ont pas apporté des ressources à l'économie hellénique, mais qu'ils ont plutôt contribué à rehausser le moral des Hellènes ».

En somme, la situation est claire. Nous avons une abondance de devises à la Banque de Grèce, ce qui signifie que nous n'avons pas besoin de moyens de paiement à l'étranger, seul et unique critérium

regardé par nos amis américains comme justifiant une aide. Tout ceci signifie qu' apparemment l'appréciation de nos amis semble pleinement justifiée, bien que dans la réalité les choses sont tout à fait différentes. En effet, pour quelle raison demandons-nous une aide? C'est à cause du grand fardeau des dépenses militaires et nous trouvons juste et raisonnable d'être soulagés, en partie, d'une catégorie de dépenses, occasionnées pour la défense commune de toute la famille de l'O.T.A.N.

En somme, il s'agit d'un problème des finances publiques mais sur ce point aussi, nous avons tout fait pour convaincre nos amis que nous n'avions pas besoin d'aide.

### § 5. *Les Finances Publiques.*

Depuis plusieurs années et notamment à partir de l'année 1957, les Ministres des Finances en Grèce ont adopté une méthode un peu spécifique sur l'établissement du budget étatique. Grâce à un procédé très habile, mais qui est un secret de polichinelle, le déficit du Budget se transforme en solde créditeur. La méthode est fort simple. Des dépenses régulières d'État, ont été «baptisées»: "*Investissements productifs*", de façon à justifier un budget à part. De plus, il existe un compte courant d'État à la Banque de Grèce, susceptible de camoufler un déficit budgétaire très important.

Fixons nos regards sur le budget d'État de 1963. Non seulement il est en équilibre, mais encore il laisse un excédent de 1.150 millions de drachmes, somme qui est affectée aux investissements productifs de l'État. Quant au budget des investissements d'État, celui-ci prévoit pour l'année 1963, une somme de 6.250 millions de drachmes. Pour ce qui est du financement de cette somme, déduction faite des 1.150 millions de drachmes, le reste devait être réalisé par le recours à l'emprunt, dans l'intérieur du pays et à l'étranger.

Au fond, il s'agit d'emprunter, de façon à couvrir le déficit du budget régulier de l'État, à savoir des dépenses courantes et notamment les dépenses entraînées par la défense nationale. Mais sur la base d'un raisonnement un peu spécifique, on préfère dire que l'on emprunte pour faire des investissements productifs et accélérer le développement économique du pays. C'est la raison pour laquelle des dépenses ordinaires et même certains traitements de fonctionnaires ont reçu le baptême: "*Investissements productifs d'État*".

Mais, ce n'est pas tout. Nous avons aussi un autre tiroir, c'est le compte courant de l'État, à la Banque de Grèce, intitulé: "*Achat des produits pour le compte de l'État*".

Il va sans dire que pour chaque opération d'achat de biens, ce compte est débité avec la valeur respective. Mais les biens sont gardés par le Ministère des Finances, qui possède entre ses mains les clefs des dépôts. De longue date, une certaine pratique permet au Ministère des Finances de disposer des biens de cette catégorie, sans faire le règlement de la valeur correspondante à la Banque de Grèce. Parfois, pendant l'hiver, il est nécessaire de secourir des populations en détresse. On fait donc une distribution de vivres, en créant ainsi un déficit. Mais il arrive aussi que le Ministère de la Défense Nationale épuise ses crédits. Une solution facile est d'accorder, sous forme de prêt, tout ce qui est nécessaire à l'autorité militaire, quitte à créer un découvert à ce fameux compte de la Banque de Grèce.

Nous citons deux exemples, mais on peut en trouver toute une série, car il paraît que l'ingéniosité de nos Ministres des Finances est inépuisable, pour camoufler le déficit budgétaire. Le lecteur étranger ne doit pas s'étonner de ces pratiques. Le métier de Ministre des Finances n'est pas très difficile en Grèce. Chaque année, le budget de l'État est déposé avec beaucoup de retard, sur la date prévue par la Constitution, devant la Chambre des Députés et il n'est jamais discuté ni voté. Tous les budgets sont exécutés par la méthode des douzièmes provisoires. En somme, une autorisation pour toute l'année au Ministre des Finances, de façon à lui laisser la faculté d'agir très librement. Mais laissons ces considérations et concentrons notre attention aux effets.

Grâce à cette méthode et aux deux chambres noires : les investissements, soit-disant productifs, de l'État et le compte courant d'achat de biens à la Banque de Grèce, le déficit budgétaire se transforme en excédent. Nous donnons ainsi à nos amis et alliés une seconde preuve de notre richesse, et que nous n'avons pas besoin d'une aide extérieure. Tout au plus, nous pouvons demander des prêts et des crédits pour exécuter les investissements de l'État, que nous avons métamorphosés par un baptême en investissement productifs, bien qu'ils soient de dépenses courantes.

La conséquence de cette méthode est que tous ceux qui examinent la situation économique de la Grèce, arrivent à la conclusion que ce pays fait des miracles. Fixons nos regards, sur le Rapport établi par le Président Edgar FAURE. Voici ce que nous lisons :

« L'expérience des années 1960 et 1961 laisse croire que la Grèce est capable de maintenir pour les prochaines années les charges actuelles pour la défense nationale (environ 170 millions de dollars) qu'elle finance de ses ressources propres, à condition qu'elle reçoive des prêts

pour son plan de développement économique. Dans la mesure que son économie progresse, la Grèce devrait être en mesure de consacrer, pour la défense nationale, un pourcentage sensiblement stable de ses ressources accrues.

Le raisonnement du Président FAURE est très clair et en apparence tout à fait valable. Il se trouve en présence d'un budget de l'État en excédent et constate, avec plaisir, que la Grèce avait couvert facilement et sans aucune difficulté les charges militaires. Quant au budget d'investissements d'État, celui-ci est incorporé dans le plan de développement économique et en toute logique on peut soutenir qu'il doit être financé par la méthode des emprunts.

En somme, le Président FAURE a trouvé une situation excellente en Grèce. Il ne manquait qu'une somme de 60 millions de dollars, pour couvrir le déficit de la balance finale des paiements, pour une période de deux ans. A savoir, quelques prêts pour permettre à la Grèce d'exécuter son plan de développement économique.

On ne saurait s'attendre à ce que le Président FAURE puisse écrire autre chose que ce qui est la réalité apparente de l'économie hellénique. Comment voulons-nous demander aux experts qui viennent étudier la situation de notre pays d'être au courant de ces pratiques qui méritent un jugement très sévère? Que pouvons-nous demander à nos amis, si nous mêmes, nous faisons l'impossible pour donner la preuve que nous n'avons pas besoin d'une aide gratuite?

Nous avons donné à nos amis des preuves difficiles à contester, que nous sommes riches en devises, nous avons un excédent de budget et il ne nous manque que le financement du plan de développement. Même présenté sous cette forme le problème a soulevé dans certains milieux internationaux, d'autres objections: « En Grèce on se base beaucoup pour le développement économique sur l'État, bien qu'il soit nécessaire surtout de promouvoir les investissements privés ».

Donc, que la Grèce fasse appel aux investissements privés étrangers, pour son développement économique et non à la méthode des emprunts pour exécuter des investissements d'un caractère étatique. Encore un jugement en apparence logique et valable, puisqu'il est difficile de soupçonner ce qui se passe dans ce pays et de quelle manière fonctionne notre économie.

Mais nous ne pouvons pas encore tirer la moralité de l'histoire. Le tableau doit être complété par l'analyse du revenu national.

### § 6. *L'évolution du revenu national.*

Comme il est bien connu, il existe une pratique internationale et des règles très précises, pour le calcul du revenu national. Nous les appliquons aussi en Grèce, mais le fonctionnement particulier de notre économie, conduit à un résultat étrange et tout à fait paradoxal.

Suivant l'observation du Président Papandréou: «*En Grèce, les chiffres montrent qu'il existe une prospérité, mais les hommes souffrent*». Ce paradoxe s'explique aisément, si nous faisons une analyse attentive de la composition du revenu national. Les trois catégories qui composent le revenu national sont: Production primaire, secondaire et tertiaire ou services. C'est précisément la troisième catégorie qui nous intéresse.

Dans chaque économie, les services sont nécessaires et nous estimons que la rémunération monétaire des agents représente du revenu national. On observe même que dans la mesure où une économie se développe, les services se multiplient et le pourcentage du revenu national de cette catégorie s'accroît sans cesse. Mais on peut aussi trouver des cas exceptionnels, d'une nature pathologique où l'accroissement des services conduit l'économie à l'impasse et à la ruine. Il ne s'agit pas d'une économie développée mais sous développée et les services sont en disproportion avec les besoins de la production et l'organisation sociale et étatique de la Communauté. C'est précisément le cas de la Grèce, dont la situation est très grave.

Avec nos définitions et nos principes, nous constatons un accroissement très rapide du revenu national, bien que la réalité soit tout à fait différente. Nous sommes en présence d'une illusion, qui provient de notre définition du revenu national. Ce que les chiffres montrent comme un accroissement de revenu, manque de toute réalité et représente un déficit de l'économie.

En effet, tout le monde sait que la vie politique en Grèce est loin d'être normale. Des événements historiques n'ont pas permis à ce pays d'avoir une structure satisfaisante des partis politiques et une administration publique bien organisée. Il est donc compréhensible que dans un pays où la population souffre d'un chômage chronique, beaucoup de gens cherchent à se caser dans l'administration et les différents organismes. La pression sur les hommes politiques, de la part des électeurs, est très forte. Ainsi, on fait entrer dans un service quelconque des gens, qui sont tout à fait inutiles: à titre d'auxiliaires, contractuels ou même de simples salariés avec comme rémunération une somme ridicule de drachmes par jour.

D'une manière générale, l'administration et tous les organismes souffrent en Grèce d'un excédent de personnel, dont la présence est très nuisible et paralyse le fonctionnement normal des différents services. Mais ce n'est pas là qu'un aspect du problème.

La Grèce dépense des sommes énormes pour la défense nationale et toutes ces sommes se traduisent en revenus monétaires pour les personnes qui composent les effectifs militaires. Tant que la Grèce recevait de la part des États-Unis une aide gratuite substantielle, l'influence sur l'économie était partiellement neutralisée. Mais, à présent, la Grèce couvre de ses propres ressources toutes les dépenses militaires. Néanmoins, comme ses finances publiques sont en déficit, l'argent nécessaire est demandé à l'emprunt, à l'extérieur ou à l'intérieur du pays.

Pour 1962, la défense nationale a absorbé une somme de plus de 200 millions de dollars, à savoir plus de 6.000 millions de drachmes. Pour l'année 1963, nous n'avons pas encore de chiffres exacts, mais il semble bien que la somme totale dépassera largement les 7.000 millions de drachmes. Mais prenons un chiffre rond, comme exemple, pour appuyer notre raisonnement.

Voici un revenu national qui provient de l'estimation des revenus monétaires de tous ceux qui défendent notre Patrie, contre le danger ennemi. Défendre la Patrie est un service inestimable et les personnes qui en sont chargées offrent réellement à la Communauté un bien suprême : la sécurité.

Mais une question surgit immédiatement. Comment est couverte la somme affectée à la défense nationale? L'État se procure-t-il l'argent nécessaire par l'impôt, l'inflation ou l'emprunt? Si nous obtenons l'argent par l'impôt, rien à observer, sinon que les autres catégories de la population peuvent souffrir, lorsque l'impôt les frappe durement. Dans cette hypothèse nous faisons bien de tenir compte des revenus monétaires de tous ceux qui sont affectés à la défense nationale, puisque l'économie finalement parvient à l'équilibre.

L'aspect du problème est tout à fait différent, si les dépenses de la défense nationale sont couvertes par l'emprunt. Le fonctionnement de l'économie aboutit à un déséquilibre, les impôts ne couvrent pas la totalité des dépenses et nous demandons à l'épargne du pays ou à l'épargne étrangère de nous fournir l'argent nécessaire. Mais l'emprunt se justifie, si nous utilisons l'argent pour accroître le patrimoine du pays, si nous faisons un investissement productif. La défense nationale, est utile, elle est indispensable, mais elle n'ajoute rien à la capacité

de production du pays. Nous avons des gardiens qui sont là pour empêcher l'ennemi d'envahir le pays.

Appliquons ce raisonnement sur une économie qui fonctionne en équilibre. La défense nationale et tous les services sont en rapport avec la force économique du pays et les finances publiques sont couvertes par l'impôt. Survient une crise internationale et le pays s'engage dans une course folle aux armements. Les ressources de l'impôt sont insuffisantes pour couvrir la totalité des dépenses et l'État a recours aux emprunts, tant dans l'intérieur du pays qu'à l'extérieur. Y a-t-il dans ce cas, un accroissement du revenu national? Pas mal de personnes sont titulaires de revenus monétaires très importants. Néanmoins, l'économie est en déficit et marche vers l'impasse et la ruine.

Fixons notre attention sur le cas de la Grèce et prenons comme base du raisonnement le chiffre rond de 6.000 millions de drachmes. On estime que cette somme doit s'ajouter au revenu national, puisqu'elle représente les revenus monétaires de toutes les personnes qui s'occupent de la défense nationale. Mais, pour couvrir cette somme, nous avons créé des dettes à l'intérieur et à l'étranger, pour une somme équivalente. Dans ce cas, si nous examinons attentivement la réalité, nous devons conclure qu'il n'y a pas accroissement du revenu national, dans la mesure où la dépense est couverte par l'emprunt.

Si, en empruntant de l'argent et en créant des dépenses pour la défense nationale, un pays pouvait accroître son revenu national, cette méthode serait plus que miraculeuse. Donc, la Grèce peut actuellement accroître encore les dépenses pour la défense nationale, accorder une augmentation appréciable aux fonctionnaires et aux retraités et couvrir la totalité de la somme par la voie de l'emprunt. Admettons que les dépenses supplémentaires soient d'une somme de 10.000 millions de drachmes que la Grèce emprunte pour la moitié dans l'intérieur et pour le reste à l'étranger.

Suivant notre définition et notre méthode d'estimation du revenu national, nous devons conclure que nous assistons à un accroissement. Mais si nous ouvrons un peu les yeux, nous constatons que le pays marche vers l'impasse et ruine. L'argent qui est consommé représente peut être au point de vue moral un service indispensable, un service nécessaire, mais il n'est pas moins vrai que le pays s'appauvrit.

Nous pouvons reprendre le même exemple, sous une autre forme. Dans une Communauté de 100 personnes, 90 s'occupent de la sécurité et de tous les autres services. Par suite d'un danger extérieur, la Communauté affecte pour sa sécurité 30 personnes, dont la solde est payée

par le recours à l'épargne du groupe, mais aussi par l'emprunt à l'étranger. Sur la base de notre critérium d'estimation du revenu national, nous sommes tentés de constater un accroissement, mais la réalité est tout à fait contraire.

La conclusion de ce raisonnement est que si nous nous obstinons sur nos méthodes d'estimation du revenu national, nous devons constater que la Grèce obtient un accroissement très appréciable de son revenu national, du fait qu'elle affecte des ressources très importantes à la défense nationale. La réalité est tout à fait différente. La Grèce, depuis quelques années, malgré l'apparence d'un accroissement, très important du revenu national, mange ses chairs et se ruine. Elle mange l'épargne du pays et elle s'endette vers l'étranger.

Tant que notre budget était en déficit, nous recevions une aide gratuite de la part des États-Unis, qui venait couvrir ce trou. Depuis 1957, nous faisons le petit malin et nous disons que notre budget est en excédent, mais que nous manquons d'argent pour les investissements d'État, à savoir dans la réalité pour couvrir le déficit budgétaire que par un sentiment pudique nous avons camouflé, d'une manière inadmissible, dans une autre rubrique, dans une chambre noire.

Il est typique qu'en ce moment (Janvier 1964) nous soyons en pourparlers avec la France, pour obtenir un prêt de 25 millions de dollars, et nous insistons pour que l'on nous donne de cette somme les 30 %, à savoir 7.5 millions de dollars, en devises, ce qui peut permettre à l'État d'obtenir, en cédant les devises à la Banque de Grèce, une somme de 225 millions de drachmes. En somme, nous voulons répéter l'opération de l'emprunt de l'Allemagne Occidentale de 1958.

Si les mécanismes économiques, dans beaucoup de cas présentent des paradoxes, dans le cas de la Grèce, ce qui se passe est tout à fait inimaginable. Les dépenses énormes de la défense nationale poussent le pays vers l'impasse et la ruine, par suite de l'endettement très rapide, tant pour l'intérieur qu'envers l'étranger. C'est un exploit dont les Autorités de ce pays doivent être très fières. Nous sommes arrivés à convaincre nos amis que nous n'avons pas besoin de moyens de paiement à l'étranger, puisque nous avons obtenu assez de devises, par la méthode des emprunts.

Nous avons donné l'impression que nous pouvons supporter, sans difficultés, toutes les charges pour la défense nationale, étant donné que notre budget est en excédent. Enfin, nous sommes presque à la tête du progrès économique, puisque notre revenu national s'accroît, en moyenne, de 6% par an. Il n'y a pas de doute, que si nous continuons

à avoir les mêmes dépenses pour la défense nationale et même peut être encore un peu plus, nous atteindrons un record d'accroissement du revenu national, mais notre récompense sera la faillite du pays.

Néanmoins, il n'y a personne en Grèce qui envisage cette éventualité avec sang-froid. Nous sommes engagés dans cette route, par une fausse politique et une présentation de données statistiques de manière à aboutir réellement à un satané mensonge. Quant à nos amis de l'O.T.A.N., et en particulier les américains, il semble bien qu'ils sont de bonne foi; il est humain de prendre les apparences pour des réalités, surtout lorsque cette apparence est créée par celui qui est hautement intéressé. Nous ne pouvons pas demander à nos amis d'être plus royalistes que le Roi. Nous ne pouvons pas exiger qu'ils viennent chez nous découvrir le déficit budgétaire, camouflé par nous d'une manière inadmissible. Nous ne pouvons pas, non plus, leur demander de venir scruter de près nos calculs du revenu national et attirer notre attention sur la bévée que nous commettons.

Mais cette histoire pénible a assez duré; le drame du peuple hellène est atroce et il est temps de voir clair sur cette situation, de façon à empêcher un effondrement du pays.

#### § 7. *Regardons de près l'économie hellénique.*

Jusqu'ici, nous avons esquissé, d'une façon très sommaire, quelques aspects de notre économie. Nous devons actuellement essayer de voir de près les grandeurs essentielles et les besoins du pays.

##### *A. Réserves monétaires.*

On évaluait, à la fin de l'année 1963, les réserves de la Banque de Grèce, en or et en devises, à environ 280 millions de dollars. En face de cette somme, il faut noter, vers l'étranger des engagements, de toutes catégories, pour une somme de 500 millions de dollars. A cette somme, il faut ajouter les dettes d'avant guerre, qui ne sont pas encore réglées, à savoir une somme de 200 millions de dollars, environ.

Telle est, à peu près, l'hypothèque qui pèse sur nos réserves métalliques. Néanmoins, il ne faut pas tenir compte de la totalité des engagements, de toute nature, mais seulement la somme qui est nécessaire pour les annuités. De plus, presque tous ces crédits sont renouvelables. Par conséquent, étant posé sous cette forme le problème, on peut soutenir, sans faire le prophète, que pour l'avenir immédiat la Grèce ne risque pas de se trouver en difficultés pour ses paiements à l'étranger.

Toutefois, il ne faut pas ignorer l'évolution des échanges du pays avec l'étranger et en particulier l'évolution de la balance commerciale.

Voici quelques données caractéristiques de la balance commerciale :

Années	Importations	Exportations	Déficit
	En dollars U.S.A.		
1955	352.	206.5	145.5
1956	440.7	209.6	231.1
1957	475.1	222.8	252.3
1958	491.5	242.8	248.7
1959	454.8	212.5	242.3
1960	497.1	208.6	288.5
1961	561.2	234.3	326.9
1962	608.1	242.6	365.5

Pour l'année 1963, nous n'avons pas encore les résultats définitifs, mais il semble bien que le déficit de la balance commerciale sera nettement supérieur à 400 millions de dollars.

Il est évident que le déficit de la balance commerciale est très important et cette situation marque la faiblesse de notre économie. Néanmoins, le compte des invisibles laisse chaque année un large excédent, ce qui comble, en grande partie, le trou. Finalement, la balance des comptes courants présente un déficit annuel de l'ordre de 100 millions de dollars, environ.

Ce déficit est neutralisé et nos réserves métalliques sont en accroissement, chaque année, grâce au produit des emprunts à l'étranger et d'une façon générale par suite d'un mouvement favorable des capitaux. Ce dernier est nourri par les investissements étrangers qui s'effectuent dans l'économie du pays et aussi par un fait triste et pénible.

En effet, des Communautés helléniques très prospères, dans les différents pays du monde, subissent les excès d'un nationalisme très agressif. Devant cette situation, nos compatriotes se tournent vers la Mère Patrie, ce qui provoque un courant de capitaux favorable. En somme, un fait en apparence avantageux, mais qui représente la perte et la destruction de Communautés très prospères et nous privera dans l'avenir d'un revenu annuel, bien appréciable.

Signalons aussi, ces dernières années, un accroissement des remises des émigrants. Ce fait aussi est regrettable car, comme nous le verrons bientôt, la Grèce risque de subir un effondrement démographique.

### *B. Finances publiques.*

Si, en ce qui concerne les paiements à l'étranger, nous avons une marge de temps devant nous, pour les finances publiques nous sommes déjà dans l'impasse. Ces dernières années nous avons puisé largement dans l'épargne du pays et nous avons aussi contracté des dettes vers l'extérieur, afin de couvrir le déficit budgétaire, c'est-à-dire financer les dépenses pour la défense nationale, par le truchement du budget des investissements d'État.

Mais il n'existe plus de marge, pour continuer cette politique. Il est nécessaire d'établir un budget d'ensemble et de faire apparaître clairement le déficit. Suivant une estimation sommaire, le déficit est de l'ordre de 3.000 millions de drachmes par an. C'est précisément l'excès des dépenses militaires qui en toute justice et logique incombe aux autres pays de l'O.T.A.N. et non à la Grèce.

En somme, la Grèce doit recevoir une somme de 100 millions de dollars, par an, sous forme de dons. Cette conception peut provoquer des réactions et la chose paraîtrait étrange, mais telle est, malheureusement, l'inexorable réalité. Pendant les dernières années, l'impression générale était que la Grèce supporte bien les charges militaires, mais ce n'était là qu'une illusion. A présent, la réalité se fait jour et le problème n'accepte pas d'autre solution, à moins de laisser la Grèce sombrer dans une crise grave et dépenser, par la suite, des sommes énormes pour son relèvement.

Si la Grèce reçoit, 100 millions de dollars par an, sous forme de dons, elle peut faire face à la situation et diminuer ses engagements en devises envers l'étranger. Il y a là un autre aspect du problème. Nous ne devons pas oublier que le paiement des dettes vers l'extérieur exige un accroissement des exportations et un solde favorable sur les invisibles, de façon que la balance des comptes courants soit en excédent. Dans l'état actuel de l'économie mondiale, on voit mal la possibilité pour la Grèce de réaliser une balance favorable des comptes courants.

Par conséquent, une aide sous forme de dons permettrait à la fois de couvrir le déficit budgétaire et d'éviter d'accroître encore les engagements envers l'étranger. Sur ce point, une politique de prudence s'impose, car on voit mal comment la Grèce parviendrait dans l'avenir à acquitter ses dettes vers l'étranger. Son économie est faible et l'évolution démographique est un objet d'inquiétudes.

### C. Évolution démographique.

La situation démographique de la Grèce présente des modifications très fortes. Au cours du 19<sup>ème</sup> siècle et jusqu'à la première guerre mondiale, la Grèce nourrissait un courant d'émigration très important. Comme les 3/4 du sol du pays sont impropres à la culture et que l'industrie, jusqu'à une date récente, était tout à fait inexistante, une partie de la population du pays cherchait du travail ailleurs.

En 1922, la catastrophe de l'Asie Mineure, avec l'échange des populations avait provoqué un accroissement soudain de 25% des habitants du pays. L'afflux d'une population de plus d'un million, avait donné au pays l'aspect d'un camp de concentration. Il a fallu accomplir un effort surhumain pour l'installation de tous ces réfugiés et on peut dire que la Grèce a connu une situation extrêmement difficile, jusqu'en 1940.

La guerre, l'occupation et la guerrilla communiste, ainsi que la vie pénible du pays sont des faits qui ont provoqué un ralentissement de l'accroissement de la population. Ces dernières années, la situation démographique de la Grèce est la suivante :

L'accroissement normal de la population est de 90.000 personnes par an. Mais un courant d'émigration très fort, risque de modifier la situation totalement. Les quatre dernières années, le nombre des personnes qui ont quitté le pays est le suivant :

1960	47.768
1961	58.837
1962	84.054
1963	100.000, chiffres provisoires

Mais le fait inquiétant n'est pas seulement que le nombre des émigrants dépasse l'accroissement annuel de la population, la tendance aussi normale est vers la diminution, compte tenu du rapport des naissances et des décès. En effet, les dernières années le taux des naissances est de 17,5 sur mille et le taux des décès de 7.3 sur mille.

La conséquence de cette situation est que même sans l'influence de l'émigration, la population tend par elle-même vers le vieillissement, ce qui signifie que dans les années prochaines les décès vont dépasser les naissances.

Pourtant, il n'y a pas longtemps que nous parlions d'une main-d'œuvre abondante, attirant les capitaux étrangers à s'investir en Grèce, surtout après son association avec la Communauté Économique Européenne. Sur cette éventualité on fondait beaucoup d'espérances

pour l'industrialisation du pays et en général pour le développement économique. A présent, nous constatons que ce n'est pas le capital qui vient là où sont les ouvriers, mais que ce sont ces derniers qui vont en Allemagne Occidentale et dans les autres pays, pour se mettre au service de l'industrie de ces pays développés.

Il y a là des faits qui conduisent à la conclusion que l'industrialisation de la Grèce et d'une manière générale son développement économique risquent de devenir des rêves printaniers.

#### *D. Niveau de vie et besoins du pays.*

D'une manière générale, le niveau de vie de la population est très bas. Malgré une apparence d'accroissement satisfaisant du revenu national, pendant les dix dernières années, la rémunération du travail, dans le secteur privé et les traitements des fonctionnaires sont loin de permettre une vie convenable. Quant à nos paysans, la situation est lamentable. L'agriculture en Grèce n'est pas favorisée par la nature. De plus, les 3/4 du sol sont formés de montagnes et de rochers arides. Par conséquent, nos paysans ne disposent que de petits lopins de terre, tout à fait insuffisants pour les faire vivre.

Les produits de la terre qui sont destinés à l'exportation ne permettent pas un élargissement de la production, du fait que l'élasticité de la demande est très minime. Tel est le cas pour les tabacs et les raisins secs. Seul, le coton présente, ces dernières années, une élasticité de demande appréciable. Mais ce produit ne peut pas modifier la situation, puisque l'extension de sa production est très limitée, par le manque de terres, propres pour cette culture.

D'une manière générale, l'agriculture est incapable de faire vivre toute la population rurale, ce qui explique l'existence d'un fort courant d'émigration, chaque fois que dans les pays étrangers il y a possibilité de trouver du travail. Ce phénomène a été observé au commencement du 20<sup>ème</sup> siècle, avec l'émigration vers les États-Unis et les dernières années, avec la possibilité de trouver du travail, en Allemagne Occidentale et dans les autres pays du Marché Commun.

Il est même nécessaire de noter que l'émigration des dernières années touche aussi certaines catégories de travailleurs de l'industrie. L'explication est à trouver, non seulement par le manque de travail en Grèce, mais aussi, comme nous l'avons noté plus haut, à cause de la rémunération, qui est chez nous insuffisante pour permettre aux travailleurs de mener une vie-tolérable.

Nous devons même signaler que depuis dix ans, environ, la Grèce

pratique une politique de blocage des salaires, dans l'espoir d'obtenir un développement économique rapide et surtout de s'assurer une stabilité monétaire. La politique économique et monétaire de la Grèce se déroule, depuis 1953, dans le schéma suivant.

Après la dévaluation monétaire, du mois d'Avril 1953, nous avons appliqué une liberté totale pour les importations, devançant sur ce point même les pays très développés. Si cette politique était indiquée ou non pour l'économie hellénique est encore une autre histoire. Le fait est que dans une économie avec des importations libérées, les liquidités monétaires ont pris une extension très rapide. Si nous suivons de près la circulation monétaire et l'offre monétaire en générale, depuis 1953, nous constatons une montée en flèche.

Devant cette situation, on pouvait raisonnablement s'attendre à une hausse très rapide des prix. Mais ce phénomène a été évité, grâce au maintien de la rémunération du travail très bas et à la liberté des importations. C'est surtout cette dernière qui maintient une stabilité des prix satisfaisante, puisque malgré le blocage des salaires, plusieurs catégories de la population disposent d'un pouvoir d'achat accru, occasionné par le rapide accroissement de la circulation monétaire.

En effet, il n'est pas difficile de maintenir des prix relativement stables, lorsque les importations sont libres et réglées à une parité de change fixe, à savoir 30 drachmes pour chaque dollar. Ce mécanisme permet de satisfaire complètement toute la demande, de façon, que la hausse des prix devient impossible. Il est évident qu'il est impossible qu'il survienne un dépassement de la demande des biens, par rapport à l'offre. Les changements limités des prix ne proviennent pas d'un décalage entre offre et demande, mais du facteur coût de production, en ce qui concerne les biens produits dans les pays et pour les biens importés, par suite du changement des prix sur le marché international.

Mais cette stabilité relative est payée à un certain prix, qui est celui de l'accroissement continuel du déficit de la balance commerciale, dont les chiffres ont été donnés plus haut. Toutefois, le fait qui nous intéresse pour l'instant est la politique du maintien à niveau bas de la rémunération du travail, fait qui est la base d'un malaise social et du courant très fort d'émigration.

Ainsi, dans l'état actuel de l'évolution de son économie, la Grèce ne peut pas donner satisfaction aux aspirations de larges couches de la population pour une amélioration de leur niveau de vie, mais on se rend compte que cette politique ne saurait se prolonger très longtemps. Toutefois, il est évident que tout accroissement du coût de pro-

duction aboutirait à un ralentissement de nos exportations et à un accroissement de nos importations, ce qui signifie un déséquilibre plus grand de notre économie.

Nous comprenons que le fonctionnement de notre économie est loin d'être satisfaisant. Mais pour mieux comprendre la situation, nous devons signaler que des besoins énormes du pays restent à satisfaire. En voici, une énumération très sommaire.

La Grèce est très en retard sur l'enseignement. Nous manquons de personnel, mais aussi d'écoles. On évalue que le plan scolaire pour les cinq prochaines années exige une somme de 7.500 millions de drachmes. A part cette somme, nécessaire seulement pour la construction des bâtiments, quelle somme est-elle indispensable pour le personnel enseignant?

Toutes les municipalités du pays sont en état de faillite. A Athènes, la municipalité est incapable de faire face aux besoins élémentaires de la ville. En dehors des rues principales, dont l'entretien est fait par l'État, les autres rues sont dans une situation lamentable. On estime que la réparation et l'entretien incombent à la municipalité, mais cette dernière manque totalement d'argent. En somme, à Athènes nous avons une belle vitrine avec les rues principales et les autres attendront très longtemps pour être réparées et asphaltées.

Les égouts de la capitale et la canalisation des eaux pluviales de la région de l'attique présentent une telle défectuosité que non seulement nous avons eu de considérables dégâts, il y a trois ans, par suite d'une pluie torrentielle, mais nous avons aussi déploré la perte d'un très grand nombre de personnes.

Une question urgente est de faire venir de très loin, à la capitale de l'eau potable, ce qui coûterait extrêmement cher. Le système actuel du Lac de Marathon sera insuffisant d'ici trois ou quatre ans.

Que pouvons nous dire de l'habitat populaire? C'est un problème extrêmement grave, car il est inadmissible de voir un pourcentage de la population du pays s'entasser dans de taudis. Fait plus grave. Nous avons encore des réfugiés, arrivés en Grèce en 1922, lors de la catastrophe de l'Asie Mineure, logés dans des baraquements totalement vétustes, en pleine Athènes et aux environs.

Voilà une liste, très sommaire, d'un nombre considérable des besoins du pays. Comment faire face à tous ces besoins et où faut-il trouver l'argent nécessaire? Mais il y a aussi un autre aspect du problème économique de la Grèce, qui doit nous préoccuper.

### *E. Adaptation de l'Économie aux conditions de la C.E.E.*

La Grèce a signé un traité d'association avec les pays de la Communauté Économique Européenne, dans la perspective de devenir membre en plein droit et obligation, après une période de 22 ans. Ce délai est considéré comme nécessaire pour l'adaptation de l'économie hellénique aux conditions nouvelles.

En somme, la Grèce doit accomplir un pas de géant. Développer son économie et rendre ses produits capables d'affronter la concurrence des six autres pays européens, dont la capacité de production est la qualité des produits ont une avance énorme. La conséquence est que si la Grèce ne fait pas de progrès rapides, sa participation à un marché européen totalement libre aboutira à un effondrement total de son économie.

Il ne faut pas réfléchir très longtemps pour comprendre que la libre circulation des biens profite toujours à celui qui est plus fort et écrase le faible. Ceci signifie que la Grèce aussi doit devenir forte, au point de vue économique et faire accroître son revenu, en pourcentage plus grand que les pays du Marché Commun. En effet, si nous tenons compte du revenu national, par tête d'habitant qui est en Grèce de 300 dollars par an, environ et de celui d'un autre pays du Marché Commun qui est de 1.000 dollars, la différence peut s'accroître encore plus, si la Grèce ne fait pas de progrès très rapides. Si, par exemple, l'accroissement du revenu national en Grèce est de 6% et que dans un autre pays il est de 4%, l'année suivante la Grèce arriverait à 318 dollars par tête et l'autre pays à 1.040. En somme, la différence peut s'accroître, en chiffres absolus, et on voit mal l'obtention d'une place tolérable pour la Grèce dans l'Europe de demain.

Donc, une série de raisons indiquent que le problème de la Grèce ne peut être traité à la légère. Il est inadmissible que les pays de l'O.T.A.N. laissent ce pays, digne d'un sort meilleur, être écrasé sous le fardeau insurmontable des dépenses pour la défense nationale. Le problème ne relève pas seulement du sentiment de justice, mais aussi de l'intérêt bien compris des autres pays du Pacte Atlantique et en général du Monde Occidental tout entier.

#### *§ 8. Sentiment de justice et solidarité du Monde Occidental.*

Les pays du Pacte Atlantique forment une famille. Ils ont les mêmes principes et ils croient à des idéaux communs. Dans ces conditions, les charges pour la Défense nationale doivent se répartir d'une

façon équitable. On prendra comme base le revenu national par tête d'habitant et on procédera à une estimation de la contribution de chaque pays à la défense commune.

Par ailleurs, les pays qui sont en retard sur le développement économique doivent être aidés. C'est le seul moyen de parvenir à l'unification de l'Europe et à une solidarité plus grande du Monde Occidental. C'est une imprudence impardonnable que de faire attention à l'aspect militaire de la défense et d'ignorer totalement l'arrière du Front. Le niveau de vie et le moral de la population sont des faits aussi importants que le bouclier militaire. Il y a là des faits si élémentaires que l'on se sent tout à fait gêné de les rappeler.

Malheureusement, l'O.T.A.N. n'est pas parvenu, jusqu'à présent à une répartition équitable des charges entre les pays participants. La contribution de chaque pays est le résultat de circonstances et d'événements historiques et non d'un accord, basé sur la justice et l'équité. Il y a même plus. On garde l'impression que chaque pays s'efforce de diminuer sa contribution à la défense commune et de concentrer son attention sur son développement économique. Nous sommes en présence d'une famille, d'un groupe de pays alliés, tous solidaires devant le danger commun, mais en concurrence économique cruelle entre eux.

En ce qui concerne la Grèce, les charges militaires actuelles proviennent d'une suite d'événements tragiques et regrettables. Remontons à l'occupation, pendant la deuxième guerre mondiale, afin de pouvoir suivre le fil des événements.

La Résistance en Grèce a été en grande partie une résistance communiste. Ce fait était bien connu des Alliés et en particulier des Anglais. Néanmoins, à ce moment là on a surtout été intéressé par un renforcement de la résistance, afin de nuire aux armées d'occupation. De plus, les trois grands procèdent à un inqualifiable partage du monde, en zones d'influence et la Grèce est considérée comme appartenant à l'influence anglaise. Dans ces conditions, une prudence élémentaire imposait de prendre des mesures à temps, à savoir d'envoyer les troupes nécessaires en Grèce, en même temps que le gouvernement arriva à Athènes.

Mais la guerre continuait et il n'y avait pas de possibilité de disposer de troupes. Le gouvernement hellénique arrivant à Athènes avait donné l'impression d'être à la merci des troupes communistes de la résistance. Et lorsque le problème du désarmement des troupes de la résistance a été posé, les communistes ont répondu par une insurrection en règle et une bataille de 33 jours en pleine Athènes.

Il est vrai qu'en toute logique on pouvait demander à Staline de respecter l'accord et d'empêcher les communistes de tenter de s'emparer du pouvoir, mais à part la logique et la morale il existait aussi la « haute diplomatie » et l'intérêt pour le monde communiste d'avoir un accès en Méditerranée. Voilà pourquoi les communistes à Athènes se sont laissés tenter par le coup.

Après la fin de l'insurrection, malgré l'accord de Varkiza, la pacification du pays était extrêmement difficile. Les communistes se plaignaient des excès de droite et une guerrilla, de grande envergure, a commencé en 1946 pour durer jusqu'en 1949. La Grèce a été soutenue par les Anglais, jusqu'en 1947, puis ce sont les États-Unis qui ont pris le sort de ce pays entre leurs mains.

Nous sommes très reconnaissants à nos amis américains, pour ce qu'ils ont fait en Grèce, mais suivons de près l'évolution de l'organisation de la défense nationale, pour voir comment nous sommes arrivés à présent à une situation non seulement injuste, mais aussi tout à fait absurde. Pendant la période de la guerrilla, il était nécessaire pour la Grèce d'avoir des effectifs militaires très élevés. Mais cette situation se prolongea même après, à cause des pays voisins de la Grèce. En 1952, la Grèce adhéra à l'O.T.A.N. et ses frontières sont devenues l'aile sud-est du front du Pacte Atlantique. Du fait que les voisins de la Grèce sont armés jusqu'aux dents, l'organisation militaire de l'O.T.A.N. considère que ce point du front doit être bien gardé.

Par conséquent, les militaires de l'O.T.A.N. recommandent constamment un renforcement des effectifs, ce qui a comme conséquence un accroissement continu des dépenses de la part de la Grèce. Évidemment, tant que la Grèce recevait une aide importante des États-Unis, sa propre contribution était fort limitée. Mais depuis quelques années, l'évolution se fait en sens contraire. L'aide américaine diminue, la totalité des dépenses s'accroît et la Grèce voit tomber sur elle l'ensemble du fardeau.

A un moment donné, la Grèce recevait comme aide presque la totalité de ses dépenses militaires, puis, environ la moitié et à présent elle doit supporter tout le fardeau, bien que la somme soit passée de 100 millions de dollars à plus de 200 millions de dollars par an. En somme, tout compte fait, la Grèce accorde à présent une aide à l'Alliance Atlantique d'une somme de 100 millions de dollars par an. Elle affecte la totalité de ses ressources pour une cause commune. Donc elle accorde une aide aux autres pays plus riches qu'elle.

L'analyse que nous avons faite dans ce travail, explique bien le

malentendu et le processus par lequel nous sommes arrivés à ce paradoxe. Mais cette situation ne saurait se prolonger, sans que le pays subisse un effondrement économique. Toute l'argumentation de nos amis américains porte à faux, car elle se base sur une apparence qui n'a rien à voir avec la situation réelle de l'économie du pays.

Il va sans dire que nous comprenons bien les difficultés de nos amis américains, leurs soucis pour le dollar et le déficit continu de la balance des paiements, mais nous les prions de faire aussi attention à la situation de la Grèce, à la situation d'un pays, pour lequel ils ont fait tant de choses. Il serait absurde de sauver d'abord un pays, de s'assurer sa reconnaissance profonde et par la suite de le pousser vers la ruine, par une fausse appréciation de sa situation réelle. Quant à l'ensemble de la famille de l'O.T.A.N., notre point de vue est le suivant :

Que le Conseil de l'O.T.A.N. charge à nouveau les trois experts : le Président Edgar FAURE et M.M. Hans Karl von Mangold - Reinbold et John Ferguson d'examiner la situation économique de la Grèce. De plus, il serait utile d'adjoindre un expert de l'O.E.C.D. et un de C.E.E. Cette équipe de cinq experts peut étudier à fond la situation économique de la Grèce et voir sa capacité, ses perspectives d'avenir et les limites jusqu' auxquelles les charges militaires peuvent être supportées, sans compromettre le développement économique du pays et le conduire à une catastrophe.

Mais en terminant ce petit travail, je considère que je dois faire appel particulièrement aux économistes français. La lecture de ce travail prouve suffisamment que la Grèce est à la fois martyre et victime aussi d'un malentendu très grave. Américains, experts de l'O.T.A.N. et gouvernements de la Grèce, tous ont pris certaines apparences pour des réalités et ce pauvre pays risque de sombrer dans la ruine.

Que l'on fasse un peu attention à l'appel pathétique d'un homme qui ne demande rien d'autre qu'un peu de réflexion sur son pays et un peu de justice pour un peuple, qui souffre horriblement, peuple digne d'un sort meilleur.

## CHAPITRE II

## L'HISTOIRE DE LA MONNAIE HELLÉNIQUE

§ 1. *La naissance de la drachme.*

L'origine de la drachme, remonte à 1833. Une loi, promulguée par le Roi ΟΥΘΩΝ, a introduit dans la circulation une nouvelle unité monétaire, basée sur le bimétallisme or et argent. L'équivalent d'une drachme en argent a été fixé à 4.477 grammes, au titre de  $\frac{9}{10}$ , correspondant à 0.895 francs-or. La loi spécifiait que la drachme en circulation serait composée de  $\frac{9}{10}$  en argent et de  $\frac{1}{10}$  en cuivre.

On se rend compte qu'il était extrêmement difficile d'instaurer un ordre monétaire dans un petit État, à peine fondé et qui était miné par toutes sortes de contradictions et des difficultés insurmontables. Ainsi, pendant les premières années les pièces de monnaie disparaissaient de la circulation, pour être thésaurisées et leur place était prise par d'autres monnaies de moindre valeur, notamment des pièces turques. En somme, la loi de Gresham jouait pleinement.

Une tentative pour émettre des billets de Banque, par une Banque qui se qualifiait comme Banque d'État, n'a pas pu améliorer la situation. La confusion et le désordre monétaire caractérisaient la situation du pays. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1842, date de l'introduction d'un billet de Banque, ayant cours légal, par la Banque Nationale de Grèce, fondée l'année précédente. Cette Banque d'un caractère mixte, ayant à la fois le privilège de l'émission et se livrant aussi à des opérations commerciales, a joué un très grand rôle dans l'économie du pays.

Mais, dans un petit pays comme la Grèce, sans structure économique solide, la stabilité et l'ordre monétaire n'étaient pas une chose facile à obtenir. Après six ans d'une évolution normale, pendant laquelle la convertibilité des billets de banque a été constamment assurée, le cours forcé a été proclamé. C'était la période de 1948, révolutions et réveil des nationalités en Europe, événements qui ne pouvaient pas rester sans retentissement sur la situation économique et monétaire en Grèce.

Toutefois, le cours forcé ne se prolongea que de quelques mois.

La Banque Nationale de Grèce a pu reprendre les paiements en espèce et assurer la convertibilité de ses billets. Cette situation satisfaisante dura une vingtaine d'années. Mais avant de parler à nouveau de la proclamation du cours forcé, rappelons qu'en 1867, lors de l'adhésion de la Grèce à l'Union Latine, une petite rectification de la teneur de la drachme a été opérée, afin de faciliter le fonctionnement du système de l'Union Latine.

En 1868, la Banque de Grèce demandait à nouveau l'application du cours forcé pour ses billets. L'événement qui a provoqué une situation grave a été l'insurrection de la population hellénique de l'île de Crète contre les Turcs. En présence d'une pareille situation, le gouvernement hellénique a cru devoir procéder à des préparatifs militaires, fait qui a eu comme conséquence des dépenses très élevées. Et comme les finances de l'État n'étaient pas brillantes, la solution a été cherchée par voie d'avances de la Banque d'émission au trésor public. Il va sans dire que l'État, en demandant des avances à la Banque Nationale de Grèce, proclamait en même temps le cours forcé des billets de cette Banque.

Cette nouvelle période du cours forcé n'a duré que 14 mois. A partir du 15 Juillet 1870 la Banque a pu appliquer à nouveau la convertibilité à ses billets et la conserver jusqu'en 1877. L'année 1877 est marquée par la déclaration de la guerre russo-turque. Encore un événement qui provoqua une série de soulèvements dans les provinces turques, habitées en grande majorité par des grecs. Cette fois aussi, le Gouvernement hellénique a cru devoir procéder à des préparatifs militaires et même décréter la mobilisation. Pour couvrir les dépenses nécessaires, on a trouvé à nouveau commode de demander des avances aux Instituts d'Emission. Nous parlons au pluriel, puisque la Grèce possédait à ce moment là deux Banques d'émission. A la Banque Nationale de Grèce s'étant ajoutée la Banque Ionienne, après l'annexion des Iles Ioniennes à la Mère Patrie.

Cette nouvelle période du cours forcé dura jusqu'au mois de Janvier 1885. A ce moment, on espérait que l'édifice monétaire prendrait une base solide, du fait qu'en 1881 le territoire de la Grèce s'était élargi, par l'annexion de la Thessalie, province dont le sol est fertile et propre à la culture des céréales. Mais il est apparu, très rapidement, que l'impression d'une certaine amélioration de la situation économique et monétaire était le résultat de quelques emprunts extérieurs et non l'effet d'une modification de la structure économique du pays.

En effet, la situation économique était loin d'être satisfaisante et

le retour à la convertibilité monétaire s'avérait prématuré, sinon imprudent. Au fond, ce qu'on avait pris comme une amélioration de la situation, n'était qu'un accroissement des réserves monétaires, grâce au produit d'emprunts extérieurs. Ainsi, très rapidement, le cours du change avait dépassé largement le gold - point de sortie et les réserves métalliques étaient tout à fait insuffisantes pour permettre de faire face à la situation.

Pour la quatrième fois, le 20 Septembre 1885, la Grèce se trouva dans la nécessité d'appliquer le cours forcé sur la drachme. Toutefois, il faut noter que la cause majeure du retour, si rapide, au cours forcé a été encore cette fois là le fardeau des dépenses militaires. Les Balkans traversaient une crise politique extrêmement grave, par suite de l'annexion de la Roumélie orientale par la Bulgarie.

Mais cette fois, la période du cours forcé a été très longue. Il a fallu attendre jusqu' au 14 Mai 1928, pour que la drachme connaisse à nouveau le système de la convertibilité. Entre les deux dates, la Grèce a connu la guerre de 1897, la guerre balkanique et la première guerre mondiale, à savoir des événements qui étaient de nature à provoquer des désordres et des troubles monétaires. Au fond, il paraît que la drachme n'a pas eu beaucoup de chance. La nouvelle stabilité monétaire ayant été de courte durée : pendant une période d'environ quatre ans.

En effet, la crise mondiale de 1929 qui avait provoqué, au mois de Septembre 1931, la chute de la livre sterling, ainsi que d'autres monnaies, a entraîné aussi, en 1932, la dévaluation de la drachme et l'application du cours forcé.

Mais, avant de suivre les vicissitudes de la drachme, après 1932, il nous semble utile d'examiner de près les fluctuations du cours du change, après la proclamation du cours forcé en 1885. Nous aurons aussi l'occasion de mentionner certains événements, dont l'influence a été profonde sur l'évolution de la Grèce.

## § 2. *La fluctuation du cours des Changes.*

L'application du cours forcé, en 1885, n'a pas manqué d'avoir des répercussions sur le cours du change. Très rapidement, le cours sur Paris a passé de 100 à 123 drachmes. Puis, une certaine amélioration se manifesta, mais la hausse a repris, surtout à partir de l'année 1891. La détérioration monétaire de cette période provenait surtout de l'effondrement des prix du raisin - sec, article jouant un rôle important sur les exportations de la Grèce. Les difficultés sur l'exportation du raisin-

sec ont eu comme conséquence un accroissement du déficit de la balance des comptes du pays.

Deux faits sont venus aggraver la situation. Accroissement de la circulation monétaire et charges très lourdes de la dette extérieure. En 1893, le change sur Paris est coté à 175 drachmes, au lieu de 100. Cette baisse profonde de la monnaie et la pénurie des devises ont obligé la Grèce à procéder à une réduction partielle du service des paiements de la dette extérieure. L'impossibilité pour le pays de faire face à toutes ses obligations vers l'étranger, a été considérée comme une faillite. En somme, un fait de nature à entraîner toutes sortes de difficultés et même des conséquences graves sur la vie politique. Mais nous ne pouvons pas nous étendre sur ces faits.

La Grèce avait commencé des négociations avec ses créanciers, mais la divergence des conceptions était telle, que jusqu'en 1898 l'affaire est restée en suspens. Mais rappelons quelques faits, pour mieux comprendre la situation.

En 1897, la Grèce se trouve encore en présence d'une situation extrêmement grave. En Crète des soulèvements se sont produits et il y a eu de massacres cruels de populations paisibles. Il y avait de quoi provoquer une émotion profonde en Grèce et obliger le Gouvernement à s'intéresser au sort de la population crétoise.

Mais la Turquie n'était pas disposée de tolérer une immixtion quelconque de la Grèce sur les événements de l'île de Crète. Par conséquent, il y avait là pour elle une occasion de déclarer la guerre et d'envahir le territoire hellénique, en occupant le département de la Thessalie. Devant cette situation, la Grèce a demandé l'intervention des grandes puissances, afin que l'effusion de sang s'arrête. Mais cette intervention a eu comme conséquence d'imposer à la Grèce le point de vue de ses créanciers.

La Grèce n'ayant pu répondre à ses obligations, envers ses créanciers, a été jugée très sévèrement, comme s'il s'agissait d'un fait unique au monde. Pourtant, d'autres pays aussi se sont trouvés dans le même cas qu'elle. Le malheur de la faillite, au cours du 19<sup>ème</sup> siècle, était arrivé six fois à la Espagne, cinq fois à l'Autriche, trois fois au Portugal, deux fois à la Prusse, une fois à la Russie, à la Turquie, ainsi qu'à la Hollande.

Cependant, la Grèce, petit pays et vaincu par la Turquie en 1897, ne pouvait que se soumettre aux conditions de paix, dictées par les grandes puissances. Ainsi, l'article II du Traité stipule :

«La Grèce paiera à la Turquie une indemnité de 4 millions de livres»

turques. L'arrangement nécessaire pour faciliter le paiement rapide de l'indemnité sera fait avec l'assentiment des Puissances, de manière à ne pas porter atteinte aux droits acquis des anciens créanciers détenteurs de titres de la dette publique de la Grèce.

«A cet effet il sera institué à Athènes une Commission Internationale des Représentants des Puissances médiatrices à raison d'un membre nommé par chaque Puissance. Le Gouvernement Hellénique fera adopter une loi agréée préalablement par les Puissances, loi réglant le fonctionnement de la Commission et d'après laquelle la perception et l'emploi des revenus suffisants au service de l'emprunt pour l'indemnité de guerre et les autres dettes nationales, seront placés sous le contrôle absolu de la dite Commission».

Sur la base de ce traité s'installa à Athènes une Commission de représentants de six Puissances : Allemagne, Autriche - Hongrie, France, Angleterre, Italie et Russie, bien que certains de ces pays n'avaient pas de ressortissants porteurs de titres d'emprunts helléniques.

En ce qui concerne le problème de la fluctuation des changes qui nous a préoccupé auparavant, après la fin de la guerre et la signature de la paix, une amélioration avait commencé à se manifester. Le Gouvernement avait concentré son attention sur l'assainissement de la situation monétaire. C'est dans ce sens qu'une loi a été votée le 26 Février 1898, réglant le remboursement de la dette d'État vers la Banque Nationale, dont la somme était évaluée à 94 millions de drachmes. Cette loi fixait à la fois les annuités de paiement, vers la Banque Nationale et spécifiait aussi qu'aucune émission de billets ne saurait se faire, sauf en cas d'une stricte nécessité, imposé par les besoins du commerce et dans les limites fixées par la législation en vigueur.

Grâce à l'application de cette loi et à un effort général d'assainissement économique et financier, non seulement tout accroissement de la circulation monétaire a été évité, mais par contre une contraction très forte a été réalisée. Pour ce qui est de l'évolution du cours des changes, l'amélioration a été constante. La modification de la situation était telle, que vers la fin de 1909, le cours du change s'approchait du pair.

Mais ce redressement économique et monétaire de la Grèce était l'effet d'un ensemble de facteurs. Tout d'abord, une évolution favorable de l'économie mondiale, ce qui a eu une répercussion favorable sur l'économie de la Grèce. Puis, un facteur particulier, qui a été une source importante de devises pour le pays. En effet, à partir de 1900, commence un courant migratoire, très fort, vers les États - Unis. C'est donc l'émi-

gration qui assurait un flot de dollars, chaque année, d'une importance tout à fait particulière pour la Grèce.

De plus, comme l'amélioration de la situation économique et monétaire se prolongeait, les autorités du pays ont jugé nécessaire de mettre en vigueur, en 1910, un système monétaire, ayant beaucoup d'affinités avec les expériences plus récentes du gold-exchange.

### § 3. *Une expérience de gold-exchange.*

Une loi, votée le 19 Mars 1910, instituait en Grèce un système monétaire, très apparenté avec les expériences du gold-exchange, appliquées dans différents pays après la première guerre mondiale. En voici l'essentiel du système :

La Banque d'émission obtenait l'autorisation d'émettre des billets pour son propre compte, au delà de la limite fixée par les lois en vigueur, en vue d'acheter sur le marché de l'or et des devises-or, étant tenue de revendre l'or et les devises-or, au pair, moyennant une minime commission.

Il est évident que ce système aboutissait à une émission de billets de banque couverts à 100 pour cent, en or et en devises-or. Notons que le cours du change a été ainsi stabilisé, durant une période de dix ans environ, à savoir de 1910 à 1920. Le phénomène est même d'autant plus remarquable que pendant cette période se placent la guerre balkanique et la première guerre mondiale.

Signalons, par ailleurs, que vers la fin de la première guerre mondiale, la drachme faisait prime sur la livre sterling et le franc français, bien que l'accroissement du volume monétaire en Grèce ait été très important. En effet, la circulation monétaire, qui était en 1910 de 132 millions de drachmes, avait atteint, en 1917, le chiffre de 874 millions de drachmes. Néanmoins, nous devons mentionner qu'après l'entrée en guerre de la Grèce, aux côtés des Alliés, des dépenses militaires très fortes ont modifié totalement la situation. D'ailleurs les hostilités n'entraînèrent pas seulement un accroissement de la circulation monétaire, mais aussi un élargissement du déficit de la balance des comptes.

Il est vrai que le Gouvernement hellénique comptait beaucoup sur les crédits alliés, destinés à soutenir les énormes dépenses de la guerre. En effet, une convention, signée à Paris le 28 Février 1918, entre la Grèce, d'une part et les autres alliés: France, Angleterre et États-Unis, d'autre part, prévoyait l'ouverture de crédits, destinés à gager les émissions des billets de la Banque Nationale de Grèce, sur la base du mécanisme de la loi de 1910. Mais, dans cet arrangement, il faut souligner une

différence fondamentale. L'émission des billets ne se basait pas sur un crédit, inconditionnel et immédiatement réalisable, mais sur une simple promesse de crédit. Les Alliés promettaient à la Grèce une somme de 300 millions de francs français, 12 millions de livres sterling et 50 millions de dollars, mais elle n'avait pas le droit de s'en servir que six mois après la conclusion de la paix. De son côté, la Grèce prenait l'engagement de rembourser les crédits en question, 15 ans après la conclusion de la paix et avec un intérêt de 5%.

Un deuxième accord, signé entre la Grèce, la France et l'Angleterre, prévoyait aussi l'ouverture de crédits, destinés à couvrir l'émission des billets que la Banque Nationale de Grèce était appelée à avancer pour l'entretien des troupes alliées en Orient.

En vertu de ces conventions et avec la perspective que les crédits nécessaires seraient mis, dans l'avenir, à la disposition de la Grèce, la Banque Nationale de Grèce avait procédé à un accroissement de la circulation monétaire de 1.250 millions de drachmes.

Il va sans dire que, si les choses avaient évolué normalement et si la Grèce avait obtenu la réalisation des accords en question après la guerre, la situation du pays et la position de la drachme auraient été tout à fait différentes. Malheureusement, la Grèce n'a pu réaliser sur cette masse énorme de crédits qu'en tout et pour tout: 15 millions de dollars et 6 millions de livres sterling.

Rappelons les événements: Durant la période de la première guerre mondiale, la destinée réserva à la Grèce des épreuves pénibles et tragiques. Le Président du conseil Venizelos, soutenu par une majorité très forte du parlement, orientait la Grèce vers la guerre, aux côtés des Alliés. Mais le Roi Constantin n'était pas d'accord sur cette politique et le pays a connu alors une crise extrêmement grave et même des événements tragiques et sanglants.

La Grèce a été coupée en deux, puisqu' un gouvernement provisoire, favorable aux Alliés, a été institué à Salonique. Finalement, le Roi Constantin a été destitué par les Alliés et la Grèce, dans son ensemble, a pris part à la guerre. Mais, en 1920, le résultat des élections a renversé totalement la situation. En effet, les élections du mois de Novembre 1920 ont été gagnées par les partis royalistes et le Roi Constantin rentra triomphalement en Grèce, malgré un avertissement, très sévère, de la part des Alliés, pour lesquels cette restauration était tout à fait indésirable.

Par suite du retour du Roi, les Alliés se sont refusés à toute avance, sur les crédits promis à la Grèce. On peut se demander, si les accords

décidées par le Conseil Suprême des Alliés n'avaient pas un caractère international. Dans ce cas, était-il possible d'y mettre fin par un acte unilatéral? En droit et en logique pure, un accord ayant valeur internationale, ne saurait être dénoncé par un acte unilatéral.

Le fait est que le retour du Roi Constantin en Grèce a donné l'occasion aux Alliés de violer toute une série d'engagements formels. Chose plus grave, la Grèce a été abandonnée seule en Asie-Mineure en face des Turcs. Certains pays Alliés sont même allés jusqu'à soutenir, indirectement, la Turquie contre la Grèce, dans le souci d'obtenir certaines concessions économiques, de la part de la première.

Cette politique ne pouvait qu'aboutir à la défaite de la Grèce, et au déracinement d'une population d'un million et demi d'habitants. Il est arrivé ce que nous appelons la catastrophe d'Asie-Mineure, dont les conséquences pour la Grèce furent tout à fait tragiques.

Nous avons cru devoir mentionner ces événements car autrement il est impossible de comprendre l'évolution monétaire en Grèce et d'expliquer la suite des vicissitudes et des péripéties de la drachme.

#### § 4. *Désordre monétaire et péripéties de la drachme.*

La Grèce, abandonnée de ses Alliés, a été obligée de continuer seule la guerre, en Asie-Mineure. Mais la guerre coûte cher. Comment trouver l'argent?

Les Alliés refusaient tout avance sur les crédits, promis par les accords de 1918. De plus, aucune possibilité de contracter un emprunt quelconque à l'étranger. Devant cette situation et une réelle impasse financière, le gouvernement hellénique procéda à un emprunt forcé, de la forme suivante: Une loi, votée au mois de Mars 1922, transformait la moitié des billets de banque en circulation, en obligations d'État. Chaque porteur de billets était obligé de couper en deux les billets de Banque, se trouvant entre ses mains. La moitié du billet était transformé automatiquement en obligation d'État.

C'est grâce à cette mesure que le gouvernement a pu trouver les fonds nécessaires pour continuer la guerre. Mais quelques mois après survenait un effondrement total du front militaire en Asie-Mineure. Toute la population hellénique accourut vers la Mère Patrie, afin d'éviter les massacres. Sur les rivages de la Grèce, les réfugiés débarquaient en masse, totalement ruinés. Un million et demi de personnes ont été déracinées de leur foyers.

Nourrir, loger, installer et trouver du travail à toute cette population a été une tâche énorme. Donc, rien d'étonnant si la circulation mo-

nétaire a commencé à monter très rapidement, pour atteindre le chiffre de 3.360 millions de drachmes, en 1923. Le cours du change, pour la même période, coûtait sur Londres 438 drachmes.

Cependant, l'effondrement total du pays a été évité, grâce au concours que la Grèce a trouvé cette fois à l'étranger. Sous le patronage de la S.D.N., la Grèce a pu lancer des emprunts sur les places étrangères. ce qui a permis de procéder à une installation rapide des réfugiés. Le Traité de Lausanne de 1923 ayant adopté le principe de l'échange des populations gréco-turques, le retour des réfugiés à leur anciens foyers était impossible.

Petit à petit, le redressement économique du pays a commencé, mais la situation politique laissait beaucoup à désirer. C'est ainsi que le Général Pangalos a trouvé l'occasion de s'emparer du pouvoir et d'instaurer une dictature. Le thermomètre du change remonte. La côte de la drachme sur Londres, qui avait baissé avec l'amélioration de la situation à 290 drachmes, a atteint à nouveau, au courant de l'année 1925, 453 drachmes. De plus, comme le gouvernement se trouvait à court d'argent, un nouvel emprunt forcé a été imposé du type de celui de 1922. L'emprunt forcé de 1926 avait transformé le quart des billets en circulation en obligations d'État. L'emprunt forcé de 1922 a rapporté au Trésor public la somme de 1.500 millions de drachmes et celui de 1926, une somme de 1.225 millions.

La chute de la dictature et le retour du pays à une vie parlementaire normale a facilité beaucoup les efforts de redressement économique et financier. On a enregistré alors une amélioration notable du cours des changes. La livre sterling se stabilisa aux alentours de 370 drachmes. Il y avait là une stabilisation de fait, facilitant la stabilisation légale, réalisée en 1928.

De plus, grâce à un emprunt, lancé par la Grèce sur les places étrangères, sous le patronage de la S.D.N., la stabilisation légale de la drachme a été assurée. En principe, la drachme se liait de nouveau à l'or, mais dans la réalité, elle se basait sur la monnaie anglaise, le sterling, dont la parité a été fixée à 375 drachmes. Le nouveau système monétaire était celui du gold exchange standard. On se souvient que les experts de la S.D.N. préconisaient ce système pour les pays qui manquaient de réserves or et ils étaient obligés de recourir aux emprunts à l'étranger afin de se constituer une certaine couverture pour la monnaie. Les partisans de ce système soutenaient qu'il y avait là un moyen qui assurait une certaine économie sur l'or, dont la pénurie semblait incontestable. De plus cette méthode de prêts assurait des disponibilités pour

les pays prêteurs, ainsi qu'un certain revenu pour les pays emprunteurs.

Prenons, comme exemple, le cas de la Grèce. En empruntant sur Londres, le produit de son emprunt a été déposé sur les Banques de la Cité. Dans ce cas, le marché de Londres n'avait subi aucune restriction de ses disponibilités. En ce qui concerne la Grèce, on soutenait que la couverture de sa monnaie était solide, puisqu'elle représentait des livres sterling déposées sur Londres.

Donc, pourquoi disposer de l'or stérile dans les caves de la Banque d'émission, au lieu des dépôts sur les Banques de Londres? Mais ce système du gold-exchange standard semble pratique et très avantageux, tant que la stabilité de l'économie internationale est assurée et que toutes les monnaies des différents pays sont stables. Cependant, les événements internationaux ont prouvé que ce système est loin d'être solide. La crise économique, qui a éclaté aux États-Unis, en 1929 a eu ses répercussions en Europe. Les difficultés se sont manifestées en Autriche et en Allemagne. La place de Londres voyait que d'importants crédits étaient immobilisés et impossibles à encaisser, par ses débiteurs en Europe. Par contre, les créanciers et tous ceux qui avaient des dépôts, sous différentes formes, sur les Banques de la Cité, se sont précipités pour demander de l'or. Il va sans dire, qu'il était impossible de faire face à cette situation et la seule solution qui restait n'était que l'abandon de l'étalon-or par l'Angleterre.

Mais la chute du sterling a entraîné aussi d'autres monnaies. Dans ces conditions, il aurait été étonnant que la drachme reste stable, puisque sa couverture avait subi une forte diminution, par suite de la chute de la livre sterling. Néanmoins, le Gouvernement hellénique tenta l'impossible, en s'adressant à nouveau à la S.D.N., afin d'obtenir un concours de l'étranger. Mais la situation internationale n'était nullement favorable, pour permettre de pareilles opérations. Un désarroi général avait atteint tous les esprits et le mot d'ordre dans les différents pays était: *«sauve qui peut»*.

En présence d'une telle situation, la drachme a été dévaluée, le 26 Avril 1932 et le pays s'engagea dans la pratique du contrôle des changes et des restrictions commerciales. De 1932 jusqu'en 1940, pendant une période de huit ans, la Grèce se replia sur elle-même et elle a essayé, vaille que vaille, de faire face à ses besoins. La situation était d'autant plus difficile que de toute évidence le monde était convaincu que la deuxième guerre mondiale approchait. Donc aux besoins ordinaires des pays s'ajoutaient les dépenses pour la défense nationale et l'ensemble des préparatifs militaires.

Au début de la deuxième guerre mondiale, la Grèce se trouvait dans une position de stricte neutralité. Mais le 28 Octobre 1940, une attaque subite a été déclenchée par l'Italie, contre la Grèce. A la sommation, de laisser les fascistes occuper leur territoire, les Hellènes ont répondu un NON catégorique. A ce moment, le monde assista à un spectacle incroyable: le recul de l'armée italienne, devant une armée moindre en nombre et très mal équipée.

L'affront apporté à l'Italie fasciste a été jugé impardonnable par Hitler. Les divisions du Reich ont couru au secours de l'allié italien, au mois d'Avril 1941. Le territoire de la Grèce a été occupé et une période triste et douloureuse a commencé pour la population de ce pauvre pays.

La triple occupation ennemie a eu comme conséquence le pillage de toutes les richesses du pays. La population a éprouvé les affres de la famine et de la mort. L'inflation monétaire a atteint un chiffre astronomique. Au mois de Novembre 1944, la circulation monétaire avait atteint le chiffre incroyable de 6.279.943.102.000.000 de drachmes !

#### § 5. *La nouvelle drachme de 1944.*

Le Gouvernement hellénique se trouva, après la libération du territoire en face d'un véritable chaos monétaire. Le seul remède était l'introduction, pure et simple, d'une nouvelle drachme.

Une loi, promulguée le 9 Novembre 1944 stipulait qu'à partir du 11 Novembre une nouvelle drachme serait mise en circulation. Cette nouvelle monnaie était basée sur le sterling, dont la parité était fixée à 600 drachmes, pour une livre anglaise. Quant à la valeur du dollar, la loi spécifiait qu'il serait celui fixé par son cours sur les places internationales.

Par ailleurs, comme les troupes britanniques, stationnées en Grèce, utilisaient une livre dite de l'Autorité Militaire, la loi prévoyait que cette monnaie avait cours légal en Grèce, concurremment avec la drachme, sur la base de la même parité que le sterling, à savoir au prix de 600 drachmes. Il faut préciser que cette monnaie a circulé en Grèce jusqu'au 31 Mai 1945, faisant l'objet d'achat et de vente libre de la part de l'Institut d'émission.

Il y avait là un effort pour inspirer confiance aux porteurs de drachmes, en laissant croire que la nouvelle monnaie était solide, puisqu'elle était liée au sterling. Cette conception pouvait se défendre, compte tenu que les livres de l'Autorité Militaire étaient susceptibles d'être échangées, par le Gouvernement hellénique, contre des livres sterling, sur la place de Londres.

De plus, dans le but de donner une confiance plus grande en la valeur de la nouvelle drachme, la Banque de Grèce pratiquait l'achat et la vente de livres-or, au cours de 2.100 drachmes. Cette dernière mesure a été jugée indispensable, du fait que le public pendant la période de l'occupation, à cause de la grande inflation, avait pris l'habitude d'utiliser comme monnaie les pièces-or et notamment le souverain.

Dans l'ensemble, l'expérience monétaire était intéressante, mais des événements d'une gravité exceptionnelle n'ont pas permis à celle-ci de se poursuivre normalement. L'insurrection communiste du mois de Décembre 1944 avait bouleversé, de fond en comble, la situation économique, politique et sociale du pays. Une telle ambiance était loin d'être de nature à favoriser la production et les échanges des biens. Par conséquent, les recettes fiscales étaient extrêmement réduites. Donc, l'État, pour faire face à ces besoins, devant le manque d'argent, fut obligé de recourir à nouveau à la méthode commode, mais tout à fait néfaste de l'inflation monétaire.

Par conséquent, l'accroissement de la circulation monétaire a pris une allure très rapide. Dans l'espace de six mois, l'État a dépensé 21.987 millions de drachmes, dont seuls 6.354 millions étaient couverts par les ressources ordinaires du Fisc, le reste, à savoir 15.633 millions de drachmes, représentaient des avances de la part de l'Institut d'émission.

Cette inflation galopante s'accompagnait d'une hausse très rapide des prix intérieurs et d'une montée en flèche du cours du souverain-or. Par conséquent, au mois de Juin 1945, le gouvernement procéda à une dévaluation de la drachme, fixant le nouveau cours du sterling à 2.000 drachmes et celui du dollar à 500. Mais le glissement économique se poursuivait, sans cesse, ce qui donnait à l'inflation un rythme de plus en plus accentué. Au mois de Janvier 1946, il a fallu dévaluer de nouveau et même dans une proportion extrêmement forte. Cette fois le cours du sterling passait de 2.000 à 20.000 drachmes et celui du dollar de 500 à 5.000 drachmes.

La nouvelle dévaluation s'avéra incapable de porter remède à la situation. Toutes les tentatives pour stopper l'inflation se sont montrées vaines et inefficaces. On avait pensé recourir à des truchements et des méthodes indirectes. Ainsi, vers le mois d'octobre 1947, au lieu de procéder à une dévaluation pure et simple, on a trouvé plus commode d'introduire un système de bons, afin d'encourager les exportations.

Ce système de bons se basait sur le principe suivant : Chaque personne cédant des devises à la Banque de Grèce recevait la somme de drachmes correspondant à leur valeur, sur la base du cours officiel, plus

un bon négociable en Bourse, mentionnant qu'elle avait vendu des devises pour une somme déterminée. En Bourse, ces bons étaient achetés par les importateurs, qui étaient tenus d'apporter à la Banque des bons correspondants aux devises demandées. Le vendeur d'un dollar, par exemple, touchait à la Banque de Grèce 5.000 drachmes, plus un bon qu'il vendait en Bourse 3.000 ou 5.000 drachmes, suivant la période et le cours de la valeur des bons en Bourse. L'acheteur de devises faisait les opérations inverses. Il payait le dollar au cours officiel, mais il était tenu d'apporter aussi un bon qu'il achetait en Bourse, au prix du cours du jour.

Ceux qui ont préconisé ce système de bons avaient pensé qu'il serait possible d'obtenir un prix d'équilibre, entre l'achat et la vente des bons. Malheureusement, ils ne se rendaient pas compte que l'équilibre supposait une offre et une demande de bons à peu près égales. Par conséquent, comme la valeur des importations du pays dépassaient largement les exportations, le cours des bons montait, sans cesse, en Bourse. Au fond, il s'agissait d'un système, ayant beaucoup d'affinités avec celui de la politique de libre fluctuation des changes.

Il a donc fallu que la Banque de Grèce intervienne en Bourse, afin de stabiliser le cours des bons, ce qui ramenait l'ensemble des opérations à une série de vaines écritures et de transactions sans aucun résultat pratique. Signalons, néanmoins, que le système des bons a permis de réaliser, une dévaluation de la drachme, d'une façon indirecte. En effet, au mois de Septembre 1949, au lieu de modifier le cours des devises, on a laissé monter les prix des bons de façon à obtenir, par addition, la somme de 15.000 drachmes pour chaque dollar.

Cette pratique des Bons, d'une inutilité manifeste a survécu jusqu'au 1er Juin 1951. C'est à partir de cette date que le prix des bons a été incorporé dans le cours des devises. Le dollar a été fixé à la parité de 15.000 drachmes et la livre sterling à 42.000 drachmes.

Mais la dévaluation de 1949 n'a pas pu aligner les prix intérieurs aux prix internationaux et assurer ainsi une stabilité monétaire. De plus, l'inflation monétaire se poursuivait, bien qu'à un rythme moins rapide que les années précédentes. Par conséquent, les exportations du pays continuaient à être difficiles, car les prix intérieurs, sur la base du cours officiel du change, étaient très élevés. Par la force des choses, on s'engagea dans la voie des subventions aux exportations, pour toute une série de marchandises. Puis le système a été complété par une taxe aux importations calculée sur la valeur des devises et s'ajoutant ainsi à la valeur officielle du change. Au fond, on a abouti à un système de

prix multiples pour le change, la discrimination étant faite suivant l'importance respective de chaque marchandise importée.

Une dernière dévaluation, effectuée le 9 Avril 1953, a mis fin à ce système des primes et des taxes. La drachme a été emputée de la moitié de sa valeur, le cours du dollar étant fixé à 30.000 drachmes au lieu de 15.000.

Nous constatons ainsi que le chemin parcouru de 1944 à 1953 est très long, dans le sens du glissement de la valeur de la drachme. Dans l'espace de 9 ans, environ, la valeur du dollar a passé de 150 drachmes à 30.000, ce qui représente une perte de valeur de 99 1/2 %.

Notons qu'après la dévaluation de 1953, il a été jugé commode et pratique de supprimer trois zéros, de façon à simplifier les opérations. Par conséquent, le cours du dollar a été réduit à 30 drachmes nouvelles, au lieu de 30.000 anciennes.

#### § 6. *L'évolution de la circulation monétaire depuis 1953.*

Pendant les dix dernières années, la circulation monétaire a été très rapide. Avant la dévaluation de la drachme, survenue au mois d'Avril 1953, le volume de la circulation monétaire s'approchait à peine de 2.500 millions de drachmes. Notamment, à la fin de l'année 1952, la circulation monétaire était de 2.347 millions de drachmes. C'est donc après l'alignement du change que le volume de la circulation monétaire commence à se gonfler d'une manière inquiétante. Voici les chiffres tout à fait caractéristiques :

<i>Fin de l'année</i>	<i>en millions de drachmes</i>
1953	3.378
1954	3.846
1955	4.894
1956	6.030
1957	6.996
1958	7.613
1959	8.802
1960	10.505
1961	12.177
1962	14.361
1963	17.250

Un rapide coup d'œil sur les chiffres ci-dessus laisse voir clairement une allure d'accroissement de la circulation monétaire très rapide.

De plus, compte tenu de l'accroissement annuel du revenu national, qui est, en moyenne, de 5 à 6%, l'accroissement de la circulation monétaire démontre bien l'existence d'un écart inflationniste, de l'ordre de 10% par an, environ.

Néanmoins, la stabilité des prix semble très satisfaisante. Les prix de gros, qui était à 100, à la fin de l'année 1952, sont à 165, à la fin de 1963. Il y a là un phénomène qui peut fournir une argumentation, en apparence solide, aux adversaires de la théorie quantitative de la monnaie. Mais la réalité est un peu différente, pour les raisons suivantes :

Durant les dernières années, les prix, d'un certain nombre de biens, ont été taxés et surveillés de près. Les rémunérations des travailleurs, ainsi que les traitements des fonctionnaires sont bloqués et à peine quelques petites augmentations, nullement en rapport avec le coût de la vie, ont-elles été accordées. En somme, les aspirations du monde du travail, pour une amélioration du niveau de la vie, sont repoussées, au nom d'un argument majeur : *le maintien de la stabilité monétaire.*

Mais ces mesures seraient incapables de stopper la hausse des prix, en présence des liquidités importantes, lancées chaque année dans l'économie. En effet, l'accroissement continu de la circulation monétaire favorise l'augmentation du pouvoir d'achat de plusieurs catégories de la population du pays. On pouvait donc s'attendre à un excès de demande des biens, qui aurait comme conséquence une hausse des prix. Cependant ceci est évité, grâce aux importations de l'étranger de tous les biens nécessaires pour compléter l'offre des biens, qui provient de la production nationale. Ainsi, les importations libres et massives, de tout ce qui est demandé par les consommateurs du pays, assurent l'équilibre entre offre et demande et les prix restent relativement stables. Les augmentations de prix observées, proviennent de l'accroissement du coût de production, ainsi que de la modification des prix sur le marché international.

En somme, l'économie hellénique est loin d'être saine. Son développement se déroule dans une ambiance inflationniste, dans une abondance des liquidités, conséquence de l'accroissement très rapide de la circulation monétaire. Mais, cette politique n'est pas exempte d'un certain coût. La stabilité relative des prix est payée au prix d'un accroissement continu du déficit de la balance commerciale. Nous avons donné les chiffres sur l'évolution de la balance commerciale dans le premier chapitre de ce travail.

En présence d'une pareille situation, il n'y a pas de doute que,

dans les années qui viennent, une politique de grande prudence et d'extrême vigilance s'impose. L'étude de l'évolution monétaire confirme bien nos conceptions, exposées dans le premier chapitre. L'économie hellénique a besoin d'une aide gratuite substantielle, seul moyen d'éviter son écrasement par le fardeau des dépenses militaires et pour faire face au déficit des finances publiques. Il n'y a pas d'autre moyen, pour sortir de l'impasse actuelle.

Par ailleurs, une aide gratuite ne résoudra pas seulement le problème du déficit financier, elle donnera aussi une aisance appréciable pour ce qui est des paiements à l'étranger. Sans doute, les réserves actuelles de la Banque d'émission semblent suffisantes, mais le déficit de la balance commerciale s'élargit sans cesse et les engagements envers l'étranger dépassent largement nos réserves en or et devises.

En somme, l'économie hellénique est dans une impasse, en ce qui concerne les finances publiques, mais elle est aussi menacée, dans les prochaines années, d'une pénurie des paiements à l'étranger, si des mesures ne sont pas prises, très rapidement, de façon à opérer des modifications importantes dans la situation actuelle.

Mais, tout compte fait, il ne semble pas que la Grèce soit capable d'effectuer un redressement de la situation, par ses propres forces et sans une aide importante du dehors. Ceci ne veut pas dire que nous ne devons pas tenter l'impossible, mais les données du problème sont telles que pour sortir de ce mauvais pas, une aide est nécessaire et il est bien légitime que nous attendions cette aide de nos amis et Alliés.

## TABLE DES MATIÈRES

---

	Page
AVANT - PROPOS .....	137
INTRODUCTION .....	141
 <b>CHAPITRE I. — L' ÉCONOMIE HELLÉNIQUE</b>	
§ 1. Les charges militaires .....	143
§ 2. La couverture monétaire de la Banque de Grèce .....	145
§ 3. Les conséquences de cette politique .....	149
§ 4. Quelques exemples d'appréciations tout à fait erronées .....	151
§ 5. Les finances publiques .....	153
§ 6. L'évolution du revenu national .....	156
§ 7. Regardons de près l' Économie Hellénique .....	160
§ 8. Sentiment de justice et solidarité du Monde Occidental.	167
 <b>CHAPITRE II. — L' HISTOIRE DE LA MONNAIE HELLÉNIQUE</b>	
§ 1. La naissance de la drachme .....	171
§ 2. La fluctuation du cours des changes .....	173
§ 3. Une expérience de gold - exchange .....	176
§ 4. Désordre monétaire et péripéties de la drachme .....	178
§ 5. La nouvelle drachme de 1944 .....	181
§ 6. L'évolution de la circulation monétaire depuis 1953. ..	184